

#Dialyse
#Soins
#congrèsfehap
#PNL#innovation
#Enfance #AG
#social #Solidarité
#Usager#Crèche
#ProtectionSociale
#Autonomie#PLFSS
#emploiavenir

#PNL
#T2A #EHPAD
#congrès2014#Solidarité
#PersonnesAgées#Usager
#AG#Crèche#social
#Hospitalisation
#RSE#Aidant #TéléMédecine
#Ethique #Santé #Dialyse
#Emplois #Santé#Soins #Esanté
#Aidant #FEHAP#innovation
#PLFSS #HAS #PetiteEnfance
#Soins #sanitaire #Prévention
#Santé #Enfance#Accessibilité
#EHPAD #livetweet

#Prévention
#Insertion#Crèche
#ServiceCivique
#salonsap#HAS
#Citoyenneté
#RSE#Enfance
#Esanté#T2A
#Transport
#Insertion
#RSE

#40^{ème} congrès FEHAP
#LoiSanté # savecias
#social #Handicap#cias
#ServiceCivique #Accessibilité
#Hospitalisation #Autonomie
#MédicoSocial #PetiteEnfance
#sanitaire #PLFSS
#Ethique
#Emplois#TéléMédecine
#Objetsconnectés
#T2A

2015

**RAPPORT D'ACTIVITÉ FEHAP
UNE FÉDÉRATION
SUR TOUS LES FRONTS**



FÉDÉRATION DES ÉTABLISSEMENTS
HOSPITALIERS & D'AIDE À LA PERSONNE
PRIVÉS NON LUCRATIFS

SOMMAIRE

04. >

La FEHAP, Une histoire et une mission

- 05. La FEHAP en bref
- 06. Un engagement renouvelé, une identité affirmée
- 07. En 2015, la démarche RSE de la FEHAP s'est accélérée
- 10. Une gouvernance et une organisation plurielles
- 13. La FEHAP au sein de la branche professionnelle
- 14. Une nouvelle année sous le signe de la croissance

60. >

Au cœur de la communication - La FEHAP et vous

- 61. Web et réseaux sociaux
- 62. Les relations avec les médias : la FEHAP leader d'opinion et sources d'information
- 63. Principaux partenariats événementiels
- 64. La revue Perspectives Sanitaires et Sociales
- 65. Plaquettes, guides et outils pratiques

16. >

Les temps forts de 2015

- 18. Une année riche en rencontres
- 20. Défendre les intérêts du secteur non lucratif (3000 signes de trop)
- 26. Des innovations continues et renouvelées

66. >

La FEHAP en régions

- 68. Alsace
- 69. Antilles-Guyane
- 70. Aquitaine
- 71. Auvergne
- 72. Bourgogne
- 73. Bretagne
- 74. Centre-Val de Loire
- 75. Champagne-Ardenne

16. >

Des pôles d'expertise au service des adhérents

- 30. La vie associative
- 33. Le pôle santé – social
- 39. Le pôle ressources humaines
- 43. L'observatoire économique, social et financier
- 46. Les systèmes d'information en santé
- 48. Les achats

51. >

La FEHAP au cœur du recrutement et de la formation

- 52. Promouvoir le recrutement
- 54. Service Civique : la Jeunesse s'engage, la FEHAP aussi !
- 56. Le centre de formation
- 58. L'Institut de Formation Supérieure des Cadres Dirigeants

EDITO

2015



Pour la seconde année consécutive, la FEHAP publie son rapport d'activité.

Les questionnements qui ont présidé à l'élaboration de l'édition 2014 ont resurgi dès lors qu'il s'est agi de se pencher sur ce nouvel opus : comment rendre compte d'une année de travail, d'échanges, de rencontres, d'événements, d'initiatives, d'innovations et de succès en une centaine de pages ? Comment restituer l'engagement humaniste qui est le nôtre aux côtés de nos adhérents et de leurs usagers, dans un seul rapport ?

Le dynamisme des adhérents, des administrateurs bénévoles, des délégués et chargés de mission en régions, des membres des différentes commissions et comités et des collaborateurs du siège de la FEHAP ne se résume pas, il se transmet pour créer de l'émulation et générer de nouveaux projets.

Parce que nous souhaitons montrer à ceux qui ne connaissent pas encore la FEHAP, ou qui souhaitent la redécouvrir sous un autre jour, un aperçu de ce qui nous a animé en 2015, nous réitérons cette année le difficile exercice de la synthèse.

Puisse ce dernier susciter votre adhésion ou votre réadhésion à nos valeurs et aux actions qui les sous-tendent.

Antoine DUBOUT, Président

Yves-Jean DUPUIS, Directeur général

Cette fraternité est celle que nous explorons journallement au travers de l'engagement bénévole des quelques 20 000 administrateurs adhérents à la FEHAP et des dizaines de milliers de bénévoles qui œuvrent dans nos établissements.

”

Antoine Dubout, Président de la FEHAP
lors de la cérémonie des vœux de la FEHAP le 14 janvier 2015

LA FEHAP, UNE HISTOIRE ET UNE MISSION



LA FEHAP EN BREF



La Fédération des Établissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne privés non lucratifs, créée en 1936, est la référence dans les domaines du sanitaire, du social et du médico-social du secteur privé à but non lucratif. Les 1600 associations, fondations, organismes de prévoyance et mutuelles, et les près de 4200 établissements et services qu'elle fédère, partagent les mêmes valeurs humanistes et d'engagement social :

NOS VALEURS :

- Continuité des soins
- Primauté de la personne accueillie
- Démocratie sanitaire
- Accessibilité
- Engagement
- Solidarité
- Innovation

- Les établissements adhérents de la FEHAP pratiquent une gestion désintéressée : les éventuels excédents sont réinvestis au service des usagers,
- La fédération accompagne ses adhérents dans la promotion de la vie associative et s'attache à être force de proposition sur les problématiques sanitaires, sociales et médico-sociales,
- La FEHAP est un syndicat employeur garant de la Convention Collective nationale 1951,
- Sa "Charte des valeurs" a été adoptée en 2004 par l'Assemblée Générale. Elle affirme son engagements auprès de ses adhérents,
- Le budget de la FEHAP repose quasi exclusivement sur les cotisations versées annuellement par les adhérents. Cette autonomie budgétaire est la garantie de l'indépendance de la FEHAP et de sa liberté de parole et d'action vis-à-vis des pouvoirs publics.

5 missions
Défendre
Innover
Former
Conseiller
Informier

★ CHIFFRES CLÉS AU 31 DÉCEMBRE 2015 :

- **4174** établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux
- **1600** organismes gestionnaires (associations, fondations, congrégations, mutuelles, organismes de prévoyance...)
- **2,5 millions** de personnes accompagnées
- **230 000** salariés dans les établissements et services adhérents
- **246 000** lits et places

UN ENGAGEMENT RENOUVELÉ, UNE IDENTITÉ AFFIRMÉE



En tant que mouvement associatif, la FEHAP accompagne Associations, Fondations et Mutuelles, les lieux privilégiés de l'expression des valeurs humanistes et de l'accueil de tous les citoyens à chaque étape de la vie. Dans un contexte sectoriel en pleine mutation, la FEHAP s'engage, par le biais de ses activités, à préserver le secteur privé à but non lucratif en France.

■ Un mouvement associatif fruit de deux identités

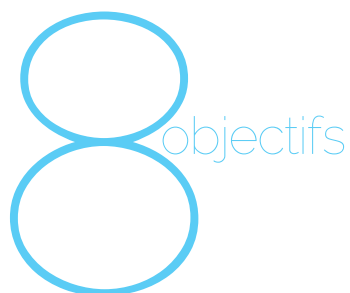
La FEHAP est le fruit de deux identités : l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), et les activités sanitaires, médico-sociales et sociales. La singularité de la FEHAP repose sur l'équilibre entre ces deux identités.

■ 3 axes structurant la fédération :

La FEHAP mouvement : consolider la place de l'offre non lucrative dans le champ de la protection sociale,

LA FEHAP fédération d'employeurs : améliorer la représentation du secteur,

LA FEHAP chef de file : accompagner l'évolution des structures et préparer l'avenir.



Rassembler
Intégrer et inclure
Unifier Assumer
S'ouvrir Gouverner
Outiller

EN 2015, LA DÉMARCHE RSE DE LA FEHAP S'EST ACCÉLÉRÉE

« La Fédération s'est engagée dans une démarche globale de responsabilité sociale et environnementale respectueuse de son environnement et des hommes et des femmes qui le composent. Cette volonté de s'inscrire dans une dynamique RSE est en résonance parfaite avec les valeurs de la FEHAP et avec les autres axes stratégiques de ce projet. »

Antoine Dubout,
Président de la FEHAP

Motivés par la volonté de réduire les impacts sur l'environnement et d'améliorer la qualité de vie au travail mais aussi par les multiples bénéfices que l'on peut en tirer, que ce soit sur le plan humain ou sur le plan économique, les groupes de travail ont poursuivi leurs actions pour accompagner nos adhérents qui se sont lancés dans une démarche de RSE (responsabilité sociale et environnementale ou responsabilité sociale d'entreprise), ou pour les informer de l'intérêt de cette démarche.

A cette fin, le groupe de travail « Marque employeur - recrutement » pour l'axe social et le groupe de travail « Développement durable - environnement » pour le volet environnemental proposent des outils de sensibilisation, de méthodologie et d'accompagnement destinés aux adhérents, pour les accompagner dans leurs projets, au plus près de leurs besoins et des spécificités du secteur.

Pour le groupe « **Marque employeur – recrutement** », un travail a été réalisé sur la thématique de l'employeur responsable et du recrutement qui se concrétise par la mise à disposition de :

- fiches méthodologiques sur différents axes (recrutement et intégration de nouveaux salariés, emploi de travailleurs handicapés, rédaction des offres d'emploi, bien-être au travail,...) ;
- guide sur les 10 points clés d'un recrutement responsable qui va être décliné.

Pour le groupe « **Développement durable – environnement** », il s'agit par exemple de la mise à disposition de :

- fiches techniques et juridiques sur la gestion des différents déchets en structures sanitaires, sociales et médico-sociales, classées selon les différents types de déchets ;
- petits guides thématiques ciblés et synthétiques, sur le modèle des « 10 points clés sur », visant à rassembler l'essentiel des informations, enjeux et réglementations sur le thématique du gaspillage alimentaire ou de la gestion responsable des déchets.



En 2015, la FEHAP a ajouté deux autres axes d'engagement à sa démarche :

■ **Accueillir, accompagner, prendre soin** : La FEHAP s'engage pour que chaque personne, quel que soit son âge, sa situation, son état, puisse trouver la meilleure réponse en termes de soins, d'accueil, d'accompagnement, d'insertion sociale ou professionnelle et d'autonomie.

■ **Territoires et citoyenneté** : Le dynamisme et le potentiel du secteur de l'économie sociale et solidaire, dont la FEHAP est un des fers de lance, constitue un axe fort de la dimension territoriale de la démarche RSE.



■ **Une 1ère journée RSE regroupant les deux groupes de travail a eu lieu le 27 mars 2015**

L'occasion de faire un premier bilan et de mettre en commun les différentes actions et avancées, de réunir des témoignages et de préparer le déploiement en région.



Réalisé en 2015

La FEHAP a restructuré la rubrique RSE du portail Internet et a mis en place une cartographie interactive RSE qui recense l'ensemble des projets et initiatives intéressants et parfois innovants et facilite la prise de contact et le partage entre les adhérents.

Une nouvelle rubrique dédiée à la RSE a vu le jour dans la revue Perspectives Sanitaires et Sociales.
Une plaquette « L'Essentiel de notre démarche » résume l'ensemble de la démarche.



De nombreux événements qui favorisent les rencontres :

- La Semaine Européenne du Développement Durable du 30 mai au 5 juin ;
- Les Trophées du Développement Durable lors du Salon Santé Autonomie en mai (deux établissements primés : le Domaine du Chêne de l'AEDE dans la catégorie « mini-budget, maxi résultats » et « Ker Joie » dans la catégorie « Trophée FEHAP ») ;
- La Semaine Européenne de la Réduction des Déchets du 21 au 29 novembre ;
- Le 40ème Congrès annuel de la FEHAP à Reims avec des conférences dédiées (réflexion sur « Le numérique au service d'un recrutement responsable » ou encore sur le Green IT) ;
- Une conférence sur « Le changement climatique et la santé » dans le cadre de la COP 21 où la FEHAP était représentée par un établissement engagé dans cette démarche ;
- La Matinale de l'Institut des Dirigeants d'Associations et de Fondations (IDAF) le 8 décembre 2015 sur le thème : « La RSE contribue-t-elle au développement des associations et fondations ? »
- Des journées en régions, autant d'opportunités de partager des initiatives et de se rencontrer...

Le siège de la FEHAP participe activement avec un groupe « **RSE siège** », qui met en place des actions responsables et solidaires : campagnes de dons alimentaires, dons de jouets, don du sang, courses solidaires, utilisation de produits d'entretien éco-responsables, tri des déchets, etc.



Agir en organisation responsable est une nécessité mais aussi une formidable opportunité. C'est en ce sens que la démarche portée par la fédération est utile à nous tous ! Nous vous invitons à y participer.



Magali Deweerdt et Renaud Coupry,
administrateurs de la FEHAP,
membres du comité de pilotage RSE



Découvrez la vidéo
« Projet Zéro Bio-Déchets des Diaconesses de Strasbourg »
et toutes les autres vidéos sur www.fehap.fr rubrique RSE



UNE GOUVERNANCE ET UNE ORGANISATION PLURIELLES



Une gouvernance fondée sur le bénévolat

- 1 Assemblée générale qui regroupe l'ensemble des adhérents de la FEHAP,
- 1 Conseil d'administration présidé par Antoine DUBOUT,
- 24 administrateurs bénévoles issus de tous les secteurs, renouvelés par tiers en 2014 en Assemblée générale
- 3 personnalités qualifiées

■ **Le Bureau** (élu en mai 2014)

- Antoine DUBOUT, Président
- Philippe REMER, Secrétaire Général
- Francis MOREL, Trésorier
- Alain CARREE, Vice-Président
- Jean-Louis GARCIA, Vice-Président
- Claude MEUNIER, Vice-Président
- Adrien KERVELLA, Vice-Président

■ La composition de Conseil d'administration (suite à l'AG d'avril 2015)

- **Dominique MONTEGU**, Administrateur, Directrice générale du Centre Hospitalier Saint Joseph-Saint Luc
- **Jean-Pierre MERCIER**, Administrateur, Président de l'OHS
- **Pierre SERRE**, Administrateur, Directeur du Centre d'Aide par le Travail La Farigoule
- **Eric BLANCHET**, Administrateur, Directeur général de l'ADAPT
- **Michel LE BOURDONNEC**, Administrateur, Président de l'Association Ty Yann
- **Isabelle SANTESTEBAN**, Administrateur FEHAP, Vice-Présidente de l'ADSSID
- **Renaud COUPRY**, Administrateur, Directeur de l'Association la Chataigneraie
- **Philippe JOURDY**, Administrateur, Directeur général de l'ASEI
- **Marc TRANCHAT**, Administrateur, Président de l'Union Nationale des Etablissements Mutualistes d'Hospitalisation
- **Jean-Nicolas FICHET**, Administrateur, Secrétaire général de la Fondation John BOST
- **Michel CARON**, Administrateur, Président de l'ALEFPA
- **Benoit DOLLE**, Administrateur, Directeur général de la Fondation Hopale
- **Antoine PERRIN**, Administrateur, Directeur général de l'Association de Villepinte
- **Brigitte BRAME**, Administrateur, Présidente de l'ARPIH
- **Magali DEWERDT**, Administrateur, Directrice générale de l'ALGEEI
- **Prosper TEBOUL**, Administrateur, Directeur général de l'APF
- **Rémi BOUVIER**, Administrateur, Directeur général de la Mutualité Française Loire SSAM
- **Philippe BAS**, Personnalité Qualifiée, Sénateur de la Manche
- **Jacques METAIS**, Personnalité Qualifiée, Vice-Président de Santé Service HAD
- **Denis PIVETEAU**, Personnalité Qualifiée, Conseil d'Etat



■ L'organisation des services

L'équipe du siège est placée sous la direction d'Yves-Jean DUPUIS depuis 2005. Elle est responsable de la mise en œuvre de la politique définie par le Conseil d'administration, du pilotage et de la représentation externe de la fédération, et s'appuie notamment sur dix commissions nationales. Ces commissions permettent d'échanger avec les adhérents sur les enjeux, les perspectives, les évolutions et les bonnes pratiques pour chaque spécialité. L'objectif ? Construire une gouvernance participative.

Le siège est organisé en différentes entités dédiées au service de l'adhérent :

- Le Secrétariat général
- Le Pôle santé-social
- Le Pôle ressources humaines
- La Direction de la vie associative et de la formation
- La Direction de la communication
- L'Observatoire économique, social et financier

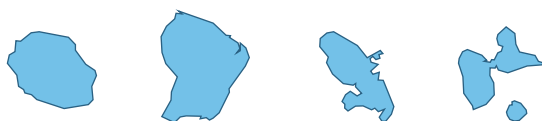
■ La FEHAP en régions

Une organisation déconcentrée sur l'ensemble du territoire national :

- 23 Délégations Régionales

fonction : animer la vie de la FEHAP en régions, et représenter les adhérents auprès des instances régionales.

- 20 chargés de missions salariés du siège en régions.



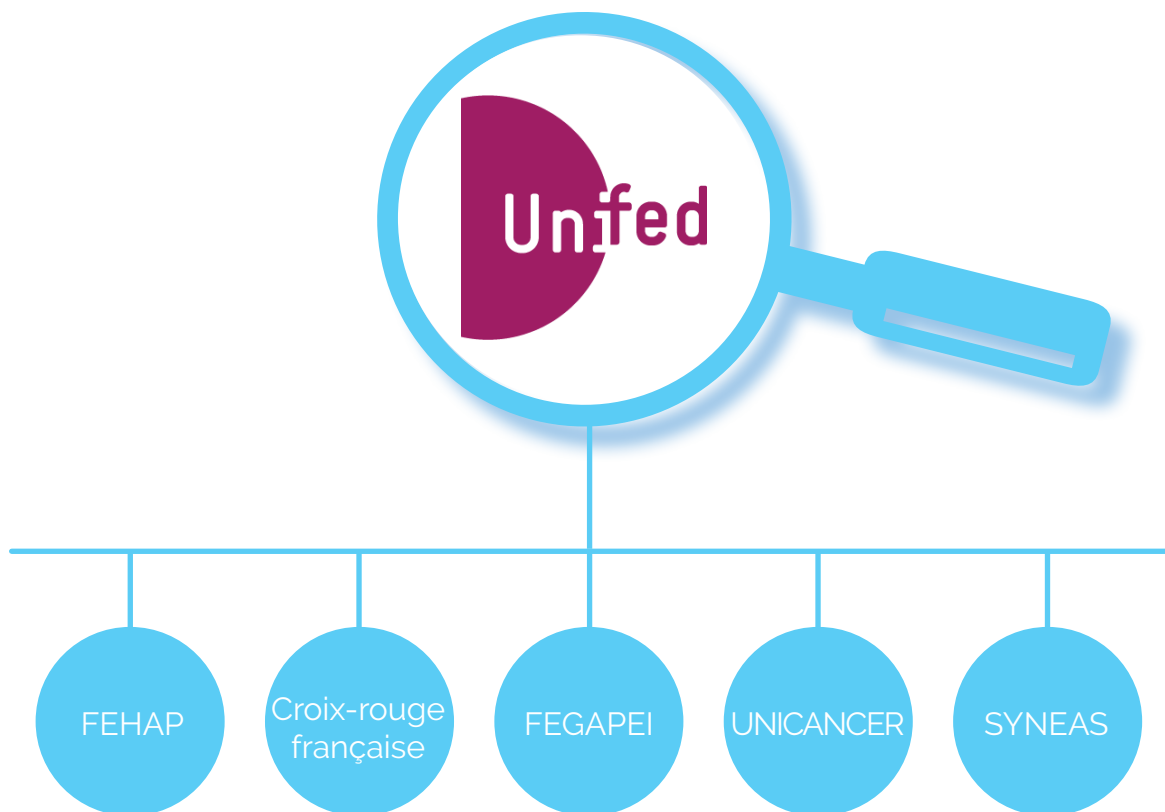
Adhérent

Délégation régionale et chargé de mission :
animation et orientation régionales.
(Voir les pages régionales)

Siège :
Interlocuteurs spécialisés, défense des intérêts des adhérents et communication institutionnelle.

LA FEHAP AU SEIN DE LA BRANCHE PROFESSIONNELLE

Au niveau de la Branche professionnelle sanitaire, médico-sociale et sociale privée non lucrative, la FEHAP est membre de l'UNIFED (Union des Fédérations et Syndicats Nationaux d'Employeurs sans but lucratif du secteur sanitaire, médico-social et social). Créée en 1993, UNIFED coordonne les actions des 5 organisations professionnelles d'employeurs qui la composent.



Elle assure la représentation de leurs intérêts professionnels communs, auprès de toutes les instances paritaires, administratives et politiques tant au plan régional que national, européen et international. Elle négocie des accords de branche dès lors que le législateur renvoie la négociation à ce niveau.

La FEHAP, en tant que membre fondateur de l'UNIFED, a participé à la création du Fonds d'Assurance Formation de branche (UNIFAF), un organisme paritaire, qui a pour mission première de collecter, gérer, redistribuer les fonds de la formation professionnelle mais également de conseiller et de guider la mise en œuvre des plans de formation des établissements.

UNE ANNÉE SOUS LE SIGNE DE LA CROISSANCE

Au 31 décembre 2015, la FEHAP recense, **4174** adhérents alors qu'en 2005 elle n'en comptait que **2896**. En seulement 10 ans, la fédération a enregistré une croissance de son nombre d'adhérents de **44%**.

2015 :

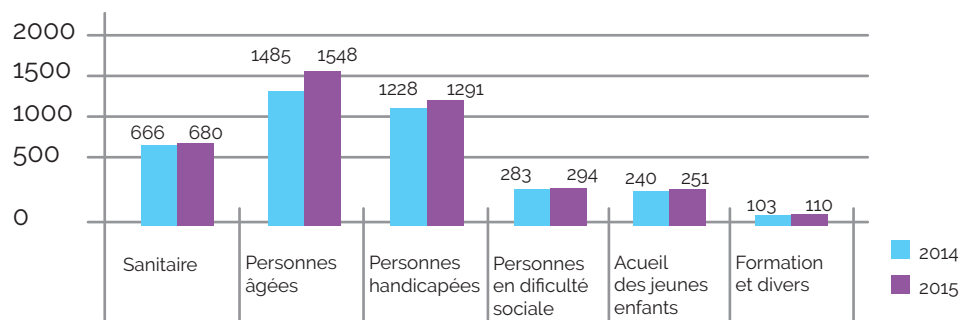
La deuxième plus forte augmentation annuelle depuis 2005

- **3,1%** de croissance moyenne depuis 2010, confirmant que le travail de la FEHAP et ses valeurs favorisent l'adhésion du plus grand nombre.
- **4,6%** de croissance pour le secteur médico-social et social
- **2,1%** de croissance pour le secteur sanitaire

■ Répartition sectorielle des nouveaux adhérents en 2015

Tous les champs ont connu une augmentation. Les nouveaux adhérents pour 2015 sont majoritairement des établissements d'accueil pour personnes handicapées et dans les mêmes proportions les établissements d'accueil pour personnes âgées (+ 63 adhérents pour chacun).

■ Évolution du nombre d'adhérents par secteur d'activité



★ UNE PROGRESSION CONFIRMÉE

En 2015 :

169 adhérents supplémentaires entre le 1er janvier et le 31 décembre 2015, soit la deuxième plus forte hausse des 10 dernières années.

+4,2%



■ Une croissance d'adhérents qui s'intensifie

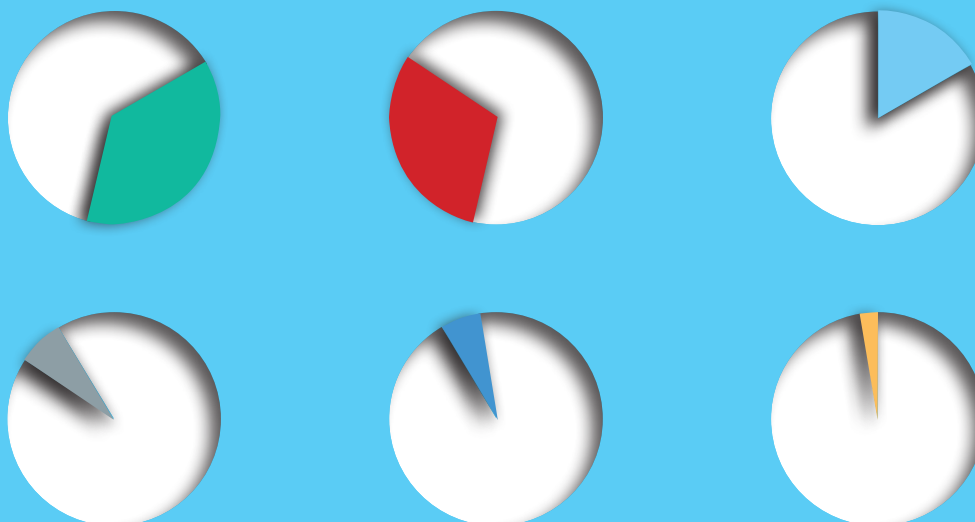
Toutes les régions ont connu une croissance annuelle positive de leur nombre d'adhérents au cours de l'année 2015, la forte augmentation a notamment en Ile de France qui compte désormais 754 adhérents soit une hausse de 5,2% (+37 adhérents). Les régions Rhône-Alpes-Auvergne (+15 adhérents), Aquitaine-Poitou-Charentes-Limousin (+17 adhérents) et Pays de la Loire (+23 adhérents) ont également connu une croissance significative.

■ Journée d'Accueil des Nouveaux Adhérents : une réponse au développement

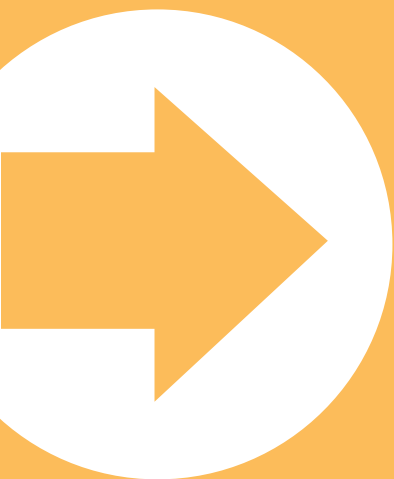
Instaurée en 2014, cette journée a pour but de présenter aux nouveaux adhérents les outils et les services que la FEHAP met à leur disposition.

La 2ème édition de la Journée d'Accueil des Nouveaux Adhérents (JANA) a eu lieu le 14 janvier 2015 au siège de la FEHAP avec la participation d'une vingtaine de nouveaux adhérents.

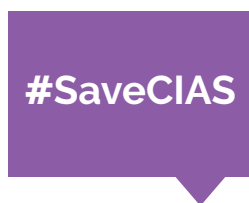
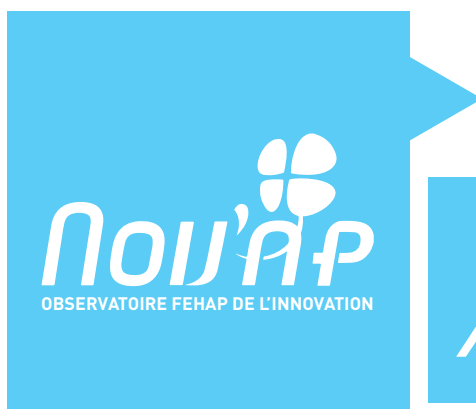
Quelle répartition sectorielle des adhérents en 2015 ?



- **110** établissements de formation et divers
- **251** établissements d'accueil des jeunes enfants
- **294** établissements et services pour personnes en difficulté sociale
- **1291** établissements et services pour personnes handicapées
- **1548** établissements et services pour personnes âgées
- **680** établissements sanitaires



LES TEMPS FORTS 2015



UNE ANNÉE RICHE EN RENCONTRES



■ L'Université de printemps des Administrateurs

La 6ème Université de printemps des Administrateurs s'est tenue le 7 avril 2015 à la Maison des arts et métiers à Paris sur le thème « Faire vivre l'éthique dans nos organisations privées non lucratives ».

Les objectifs ?

- Réfléchir au rôle des Conseils d'Administration en matière de diffusion d'une éthique organisationnelle
- S'interroger, de manière plus large, sur la spécificité de l'éthique au sein des structures privées non lucratives

L'Assemblée générale

L'Assemblée générale s'est tenue le 8 avril à la Cité internationale universitaire.

- Matinée consacrée aux échanges et débats sur le projet de réforme territoriale et de lois de santé et d'adaptation de la société au vieillissement
- Présentation de l'action de la FEHAP devant les adhérents et perspectives 2015
- Adoption des rapports moral et financier 2014, vote du budget 2015 et présentation des rapports d'activité des commissions.

■ Le Congrès de Reims et les Trophées de l'Innovation :

40e congrès de la FEHAP : 25 et 26 novembre à Reims : 800 congressistes, plus de 80 exposants, 25 conférences, 70 intervenants...

- Ouverture du congrès par **Ségolène Neuville**, secrétaire d'Etat en charge des personnes en situation de handicap et de la lutte contre l'exclusion.
- **Conférences** très appréciées sur le thème du « **secteur privé non lucratif à l'ère du numérique** »
- **Publication d'un livre blanc** « **Réussir la transformation numérique du parcours de vie** », corédigé avec SYNTEC numérique
- **3 conventions de partenariats** signées avec CATEL, le Cercle des Décideurs Numérique & Santé et SFT- ANTEL
- **6 Lauréats de la 5ème édition des Trophées de l'innovation FEHAP** : 5 prix et un coup de cœur !
- **Temps forts dédiés au Service Civique** : présence de deux volontaires accompagnés de leur tutrice
- **Un espace Culture et Innovations** tenu par les adhérents de Champagne Ardenne



25 & 26 novembre 2015 au Centre des Congrès de Reims
LE SECTEUR PRIVÉ NON LUCRATIF À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE



Retrouvez la vidéo rétrospective des 40 congrès de la FEHAP sur notre chaîne YouTube !

DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DU SECTEUR PRIVÉ NON LUCRATIF

« *Mon troisième souhait porte évidemment sur les textes en préparation. Loi Santé bien sûr, mais aussi Loi d'adaptation de la société au vieillissement. Que ces textes prennent en compte nos réflexions pour une solidarité active.* »

Antoine Dubout,
Président de la FEHAP
lors de la cérémonie des vœux de la fédération le 14 janvier 2015.

2015 a été en la matière une année riche en débats, **marquée par la discussion et le vote de deux lois phares pour nos adhérents : la loi de modernisation de notre système de santé et la loi d'adaptation de la société au vieillissement.** Un calendrier législatif très dense que la FEHAP a suivi avec ténacité pour transmettre ses messages et faire adopter les propositions correspondant aux intérêts de ses adhérents.



■ La stratégie d'influence de la FEHAP

La plupart des textes examinés en 2015 ont été définitivement adoptés.

- **La proposition de loi relative aux nouveaux droits des personnes en fin de vie** adoptée définitivement le 2 février 2016. Elle comporte des dispositions importantes pour toutes les composantes sanitaires et médico-sociales de l'offre de soins et d'accompagnement, tant au titre des situations de fin de vie vécues par les usagers et leurs proches et soutenues par les professionnels de santé, que de portée plus générale.
- **Le projet de loi déontologie et droits et obligations des fonctionnaires.** La présence de la FEHAP sur ce sujet tient au souhait d'une simplification du droit des détachements, disponibilités et mises à disposition en direction des organismes privés non lucratifs d'intérêt général.



★ **CHIFFRES CLÉS :**

- **7** projets de loi
- **2** propositions de loi
- **20** rencontres parlementaires
- **40** parlementaires rencontrés à Paris et nombreux rendez-vous dans les permanences en région

- **Le projet de loi sur l'octroi de mer** avec l'enjeu de permettre aux biens et équipements sanitaires importés pour les établissements de santé, mais aussi sociaux et médico-sociaux des territoires ultramarins d'être exonérés par les collectivités territoriales ultra-marines.
- **La proposition de loi de protection de l'enfance**, qui prévoit de renforcer et d'améliorer la loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance.
- **Le projet de loi de financement de la Sécurité Sociale** pour 2016 devenu Loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2016, avec les enjeux des modalités de financement du secteur sanitaire et médico-social par l'assurance maladie.
- **Le projet de loi de finances.** Un crédit d'impôt pour l'action solidaire (CIAS) a été proposé pour le secteur privé non lucratif, adopté par le Sénat puis supprimé par l'Assemblée nationale (voir encadré).
- **Le projet de loi de finances rectificative pour 2015**, avec l'enjeu de la préservation des exonérations sociales au titre des Zones de Revitalisation Rurale (ZRR).
- **Le projet de loi d'adaptation de la société au vieillissement** (voir ci-contre).
- **Le projet de loi de modernisation de notre système de santé** (voir ci-contre)

■ La loi d'adaptation de la société au vieillissement

Entrée en vigueur le 1er janvier 2016, elle sera mise en œuvre tout au long de l'année 2016 avec près de 60 textes réglementaires qui vont rendre l'ensemble des dispositions opérantes.

Parmi ces dispositions on retrouve :

- **La centralisation de la politique publique locale** en direction des personnes âgées autour des Conseils Départementaux et/ou des métropoles qui, depuis la réforme territoriale, se sont vus attribuer des compétences renforcées en matière d'action sociale et médico-sociale.
- **La mise en place des conférences des financeurs** pour le financement des actions collectives et individuelles de prévention.
- **La mise en place des Maisons Départementales de l'Autonomie (MDA).**
- **Le lancement des expérimentations SPASAD** avec la publication du cahier des charges des expérimentations le 31/12/2015.
- **La suppression du régime de l'agrément** dans le champ de l'aide à domicile.
- **La généralisation des CPOM pour les EHPAD et les EHPA** : programmation commune ARS/CD à compter du 1er janvier 2017.
- **L'exonération d'appel à projet sous condition de CPOM** pour certaines catégories d'opérations sociales et médico-sociales, et aussi de transformations sanitaires vers les activités médico-sociales.

Certaines dispositions majeures n'entreront en vigueur que le 1er janvier 2017 :

- **La réforme de la tarification des EHPAD** : les travaux réglementaires débutent le 21 janvier 2016 sous le pilotage du cabinet de la Ministre.
- **La substitution des CPOM aux conventions tripartites** pour les EHPAD.
- **L'introduction de l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD)** pour les établissements sociaux et médico-sociaux.



■ La loi de modernisation de notre système de santé

La FEHAP a atteint tous ses objectifs fondamentaux.

Avancées prioritaires obtenues par la FEHAP :

- **Le rétablissement du bloc de service public hospitalier** et l'habilitation de plein droit des ESPIC à la date de promulgation de la loi ;
- **Le rétablissement du statut des ESPIC** (supprimé dans le projet de loi issu du conseil des ministres le 15 octobre 2014) ;
- **La sécurisation et la pérennisation de l'échelle publique des dotations et tarifs** pour les établissements de santé privés non lucratifs ex-PSPH ou ex-DG ;
- **La clarification et le rééquilibrage des modalités de coopération** dans le cadre des Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT) : notion de projet médical partagé, d'accord d'association des ESPIC aux GHT ;
- **Le rétablissement des groupements de coopération sanitaire de moyens** pouvant gérer une activité de soins, 6 ans après leur suppression par la Loi HPST en 2009 ;
- **L'organisation territoriale et coopérative des activités de psychiatrie et de santé mentale** ;
- **Le rééquilibrage de la planification médico-sociale régionale** avec des garanties de fond et de procédure ;
- **Le rétablissement de la représentation élective des commissions médicales d'établissement** des ESPIC, dans le même régime que celui ayant précédé la loi HPST.

Autres avancées obtenues par la FEHAP :

- **La consolidation du statut des centres de santé** ;
- **Une innovation sociale avec la reconnaissance législative d'un statut de maison d'accueil hospitalière** pour l'hébergement non médicalisé des patients et des proches en contiguïté des établissements de santé ;
- **L'alignement des établissements privés ex-PSPH sur les établissements publics de santé** pour le régime d'accueil des médecins et des pharmaciens à titre étranger ;
- **Le dispositif « zéro sans solutions »** en direction des personnes handicapées.

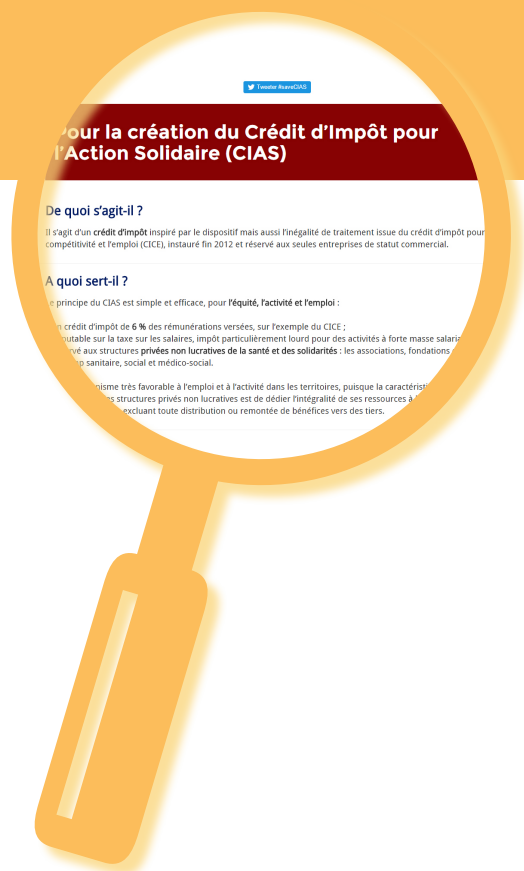
Enfin, la loi de santé comporte des évolutions importantes pour la gouvernance interne des établissements de santé privés non lucratifs habilités au service public hospitalier :

- **La participation des représentants des usagers** aux travaux de l'organe délibérant ;
- **La transformation de la CRUQPC** (commission des relations avec les usagers et pour la qualité de la prise en charge) en CDU (commission des usagers), avec de nouvelles prérogatives et conditions de fonctionnement.



■ Le Crédit d'Impôt pour l'Action Solidaire (CIAS) : une nécessité sanitaire, sociale et médico-sociale

Le crédit d'impôt pour l'action solidaire représente **une mesure d'équité sociale et fiscale entre opérateurs publics, privés lucratifs et privés non lucratifs œuvrant dans le même champ sanitaire, social et médico-social.**



- Cette mesure a été imaginée et rédigée par la FEHAP en octobre 2015 et fédère dans son portage politique et professionnel, la Fédération des APAJH, la CNAPE, la Croix-Rouge française, la FNARS, l'UNAPEI, UNICANCER et l'UNIOPSS, soit les 8 grandes organisations de référence du champ d'activité des solidarités, et d'exercice privé non lucratif au niveau national.

La démarche conjointe a conduit à :

- **Une mobilisation générale** de plusieurs mois qui va s'accroître en 2016 ;
- **Un accueil favorable de la mesure au Sénat** et une incorporation à l'article 4 Bis du projet de loi finances pour 2016 ;
- **Une interpellation de tous les députés et sénateurs** autour de la nécessité de la mesure ;
- **Une campagne de sensibilisation des élus** fortement relayée sur Twitter avec le **#SaveCIAS** ;
- **La création d'une page Internet** dédiée exclusivement au CIAS et de nombreux **communiqués de presse et des tribunes** dans « Les Echos » le 1er septembre, dans « Association mode d'emploi » le 7 septembre, dans « La Gazette Santé Sociale » le 14 septembre, dans « Economiamatin.fr » le 30 octobre et une **interview** dans « Ouest France » le 4 novembre.

« La FEHAP n'a pas dit son dernier mot et le second souhait que je formule pour 2016 est de voir le CIAS mis en place. Notre fédération reste mobilisée dans ce sens auprès des pouvoirs publics ».

Extrait du discours des vœux 2016 du Président de la FEHAP, Antoine DUBOUT

La suppression de la mesure par l'Assemblée nationale n'a fait que renforcer la volonté de la FEHAP puisqu'en plus de l'appui des organisations susmentionnées, elle bénéficie désormais de nombreux soutiens de tous les bords politiques, aussi bien du côté des sénateurs que des députés.



Rendez-vous ministériels

Martine Pinville, Secrétaire d'Etat chargée de l'Economie Sociale et Solidaire

Et de nombreux rendez-vous avec les directeurs et collaborateurs des cabinets de :

- **Marisol Touraine**, Ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes
- **Michel Sapin**, Ministre des Finances et des Comptes publics
- **Patrick Kanner**, Ministre de la ville, de la jeunesse et des sports
- **Christian Eckert**, Secrétaire d'Etat au budget
- **Laurence Rossignol**, Secrétaire d'Etat chargée de la famille, de l'enfance, des personnes âgées, et de l'autonomie,
- **Ségolène Neuville**, Secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion

Rendez-vous et auditions parlementaires

20 rencontres au Parlement dont notamment :

- Le président du Sénat, **Gérard Larcher**
- Le président de la Commission des finances de l'Assemblée nationale, **Gilles Carrez**
- Le président de la Commission des affaires sociales du Sénat, **Alain Milon**
- La mission d'évaluation et de contrôle de la sécurité sociale (MECSS) sur la dette des établissements publics de santé

Auditions sur les réformes examinées au Parlement par :

- **Gérard Roche et Georges Labazée**, co-rapporteurs au Sénat du projet de loi d'adaptation de la société au vieillissement ;
- **Alain Milon**, président de la Commission des affaires sociales du Sénat et rapporteur du projet de loi de modernisation de notre système de santé ;
- **Jöelle Huillier**, rapporteur du projet de loi d'adaptation de la société au vieillissement et du projet de loi de financement de la sécurité sociale sur le volet médico-social à l'Assemblée nationale ;
- **Colette Giudicelli**, rapporteur du projet de loi de financement de la sécurité sociale sur le volet médico-social au Sénat ;
- **Caroline Cayeux**, rapporteur du projet de loi de financement de la sécurité sociale sur le volet Famille au Sénat ;
- **Jean-Marie Vanlerenberghe et Michèle Delaunay**, rapporteurs du projet de loi de financement de la sécurité sociale sur le volet Assurance Maladie respectivement au Sénat et à l'Assemblée nationale.

#SaveCIAS

DES INNOVATIONS CONTINUES ET RENOUVELÉES



Depuis quelques années, l'innovation s'est créée une place de plus en plus importante au sein de la fédération. Le projet stratégique 2014-2020 de la FEHAP lui donne d'ailleurs une place centrale.



En effet, l'innovation, la recherche, les Livings Labs font désormais partie des missions pérennes de la FEHAP.

La fédération s'est engagée à valoriser et soutenir les projets de terrain des adhérents pour faire connaître, démultiplier, encourager, dynamiser ce qui fait la force du modèle privé non lucratif. 2015 a été une année particulièrement importante avec le lancement de l'Observatoire FEHAP de l'Innovation : Nov'Ap. Cet Observatoire permet d'avoir une entité unique et forte en matière d'innovation, propre à la FEHAP, afin de relayer et encourager les projets innovants de ses adhérents.

■ Les 5èmes Trophées de l'innovation :



Cet appel, diffusé auprès de tous les adhérents et pour lequel 98 dossiers ont été reçus, témoigne de la vivacité et de la créativité des acteurs de terrain. Comme chaque année, la transversalité des projets, que ce soit sur les thématiques, les secteurs d'activités et le public concerné, fait la richesse de cet appel à innovation. Le Comité de sélection s'est réuni le 18 septembre 2015 afin de débattre sur les projets et distinguer les initiatives les plus innovantes. Les lauréats se sont vus récompenser lors de la cérémonie des trophées de l'Innovation, le 26 novembre 2015 lors du 40ème Congrès de la FEHAP à Reims. Concernant à la fois les usagers, les pratiques professionnelles, les ressources humaines, la vie associative, les systèmes d'information et les innovations médicales, ces projets ont comme point commun de tenter de répondre à un besoin non couvert sur le territoire, toujours dans l'objectif d'améliorer la qualité de vie des personnes.



★ LES TROPHÉES DE L'INNOVATION 2015 EN CHIFFRES :

- 98 projets innovants reçus
- 10 nominations pour la cérémonie des trophées de l'innovation
- 5 Prix et 1 Coup de cœur
- 5^e Cahier de l'Innovation

■ Création de Nov'ap : l'Observatoire FEHAP de l'Innovation



Le 26 novembre, lors du Congrès, la FEHAP a annoncé le lancement de son Observatoire de l'Innovation : Nov'Ap.

Le secteur privé non lucratif de la santé et des solidarités se positionne depuis toujours comme un acteur capable d'anticiper et de révéler les nouveaux besoins ou les nouvelles manières d'y répondre sur les territoires, inspirant ainsi les politiques publiques. Dans un contexte de crise et de restriction des possibilités de financement, l'innovation est un facteur clé pour la survie des organismes privés non lucratifs et pour continuer à apporter une valeur ajoutée aux usagers. C'est

pourquoi la FEHAP a décidé de structurer sa mission d'appui à l'innovation par la création d'un Observatoire afin de centraliser sous une même entité toutes les actions menées en faveur de l'Innovation (appels à innovations, interviews d'experts, Living Labs, essais de nouvelles technologies, recherche,...).

Nov'Ap a pour vocation de faire émerger, faire connaître et organiser l'innovation entre les adhérents dans le champ de la protection sociale, au bénéfice des usagers et de leurs proches.

Cet Observatoire a pour objectifs de détecter de nouvelles innovations, de les analyser et évaluer, de valoriser les meilleurs projets, de les modéliser afin de pouvoir les déployer à d'autres structures et de les diffuser au plus grand nombre.

■ Quatrième remise de distinctions « Living Labs »

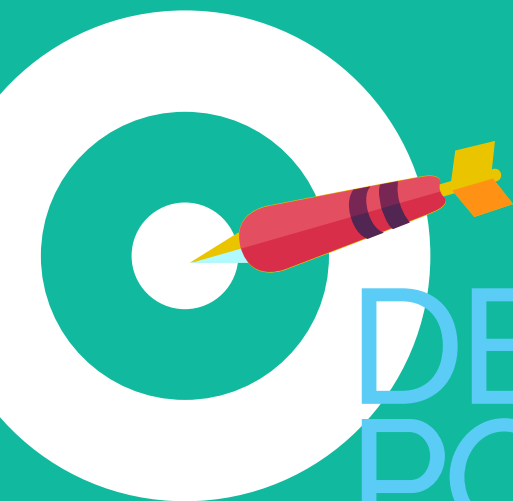


Une distinction Living Lab FEHAP a récompensé trois équipes pluridisciplinaires, ayant engagé, dans la durée, des travaux innovants, répliquables, s'appuyant sur des technologies matures. Cette année, le handicap a été mis en valeur avec des distinctions remises à l'Association des Paralysés de France, au Pôle régional du handicap et au Centre de la Gabrielle MFPass. La FEHAP participe également au Forum des Living Labs qui vise à promouvoir les innovations au niveau européen et peut servir de tremplin pour les Living Labs FEHAP.



Membres du Comité de sélection des trophées de l'innovation 2015, présidé par Yves-Jean Dupuis, Directeur Général de la FEHAP

- **Marie-Aline Bloch**, Directrice recherche et innovation pédagogique, École des hautes études en santé publique (EHESP),
- **Estelle Camus**, Chargée d'étude autonomie, Observatoire décentralisé de l'action sociale (ODAS),
- **Muriel Deprez**, Responsable Santé et Médico-social, Caisse d'Épargne,
- **Béatrice Fermon**, Maîtresse de conférences, Université Paris Dauphine,
- **Jean Lachmann**, Magistrat financier, Premier conseiller à la Cour des comptes,
- **Pierre Naves**, Inspecteur général des affaires sociales, Professeur associé à l'Université de Marne la Vallée,
- **Rolland Ollivier**, Directeur de l'Institut du management de l'École des hautes études en santé publique (EHESP),
- **Marc PARIS**, Responsable communication et animation réseau, Collectif interassociatif sur la santé (CISS),
- **Bruno Pollez**, Directeur du Pôle handicaps, dépendance et citoyenneté de l'Université catholique de Lille,
- **Joachim Reynard**, Coordinateur de l'Agence des pratiques et initiatives locales (APRILES), ODAS.



DES POLES D'EXPERTISE AU SERVICE DES ADHERENTS

UN TRAVAIL QUI S'APPUIE SUR DES COMMISSIONS NATIONALES ET DES COMITÉS



En phase avec les valeurs qu'elle porte et dans un souci constant de démocratie, la FEHAP organise la participation de ses adhérents dans des commissions, comités et groupes de travail. Ce sont de précieux lieux d'échange sur les enjeux, les perspectives, les évolutions ou encore les bonnes pratiques, en lien avec l'actualité. Le fruit de ce travail permet à la FEHAP de défendre les intérêts de ses adhérents de la meilleure manière possible.

■ 10 commissions nationales

- Commission Vie associative
- Commission Médecine-Chirurgie-Obstétrique (MCO)
- Commission Soins de Suite et Réadaptation (SSR)
- Commission Santé mentale
- Commission Adultes handicapés
- Commission Enfance et jeunesse
- Commission Personnes âgées
- Commission Convention Collective Nationale de 1951
- Commission Formation
- Commission de Conciliation

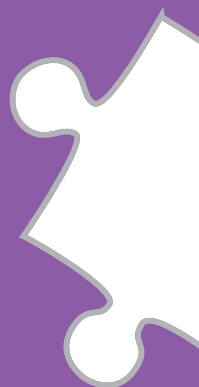
■ 7 comités techniques et groupes de travail

- Comité technique Maladies Rénales Chroniques (MRC)
- Comité technique Hospitalisation à Domicile (HAD)
- Comité technique Etablissements sous OQN
- Groupe de travail Directeur
- Groupe de travail Domicile (SSIAD, SPASSAD, SAD)
- Groupe de travail Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS)
- Groupe Crèches
- Groupe de travail Centres de santé

Un rapport d'activité spécifique aux commissions, comités techniques et groupes de travail est rédigé chaque année et disponible en ligne sur le portail Internet fehap.fr.



LA VIE ASSOCIATIVE



PORTER ET PARTAGER LES FORCES DU SECTEUR PRIVÉ NON LUCRATIF

■ Porter et partager les forces du secteur PNL

Mouvement associatif, la FEHAP accueille un nombre croissant de structures sanitaires, sociales et médico-sociales privées non lucratives et de nombreux administrateurs bénévoles. Déployer la vie associative, dans un contexte économique complexe, a été une priorité.

■ La démarche éthique

2015 a vu naître le comité de réflexion éthique de la fédération, sous l'égide du Conseil d'Administration. Cette instance est amenée à proposer des repères pour les adhérents. Dans le même temps, l'année 2015 a vu se déployer de nombreuses et riches journées sur l'éthique et les pratiques professionnelles, témoignant du grand intérêt des adhérents pour ces questions.

■ Un déploiement associatif croissant en région

Plusieurs initiatives régionales ont mis en valeur la vie associative : des journées de formation, des diners débat, des colloques et des manifestations ont ainsi été organisés. La présence de nouveaux administrateurs au sein des délégations régionales est un témoignage très positif de ce mouvement de fond.

★ CHIFFRES ET DONNÉES CLÉS :

4 formations à Paris :

- La loi sur l'ESS et son impact sur nos organisations
- Un outillage au service de la responsabilité
- La responsabilité sociétale des organisations
- Gouvernance et dirigeance

3 formations en région :

- La place des administrateurs : deux sessions de formation en Bretagne
- Être administrateur, enjeux et responsabilités du bénévolat de gouvernance en Martinique

1 journée nationale (Université de Printemps des Administrateurs)

■ L'Université de printemps des administrateurs 2015 : « Faire vivre l'éthique dans nos organisations privées non lucratives »

Le 7 avril, à la Maison des Arts et métiers à Paris, les présidents et administrateurs, parfois accompagnés de leur directeur, se sont réunis pour mener une réflexion sur le rôle des administrateurs en matière d'éthique, et de manière plus large, à la spécificité de l'éthique au sein des structures privées non lucratives. 161 participants étaient présents, témoignage de l'intérêt toujours croissant pour cette journée. Les participants ont pu, à la lumière de l'expérience d'usagers, envisager sous un angle renouvelé le besoin d'éthique et son déploiement concret dans les organisations.

■ Actualisation du guide des administrateurs

Dès 2010, la FEHAP a rédigé un guide pratique et synthétique afin d'accompagner les administrateurs bénévoles dans leurs missions. Ce document a été conçu pour être amélioré et étoffé par de nouvelles fiches. La 4ème édition de ce Guide a été finalisée en avril 2015 à la suite de la promulgation de la loi ESS du 31 juillet 2014. Une actualisation de cette 4ème édition lors de l'été 2015 a été nécessaire suite à la parution de l'Ordonnance n° 2015-904 du 23 juillet 2015 portant simplification du régime des associations et des fondations et des décrets d'application de la loi ESS.

■ La Commission Vie associative

Réunie 4 fois, pour discuter des sujets d'actualité de la vie associative et rendre compte des bonnes pratiques, elle a abordé plusieurs thèmes :

- La gouvernance démocratique, notamment intégrer des salariés et usagers dans un Conseil d'administration
- Les administrateurs, garants de la bienveillance des usagers
- Les rapprochements associatifs
- La Commission a produit des fiches sur les deux premiers sujets qui ont été intégrées au guide des administrateurs.





LE POLE SANTE SOCIAL

LE PÔLE SANTÉ-SOCIAL UNE VISION TRANSVERSALE

En matière de fiscalité, le pôle santé-social a rédigé et diffusé un guide sur la fiscalité « 20 Repères et questions à se poser sur la fiscalité applicable », en octobre 2015. Ce travail a inspiré les propositions d'amendements de la FEHAP au projet de loi de finances pour 2016, lesquelles ont été accompagnées par l'APAJH, la CNAPE, la Croix-Rouge Française, la FNARS, l'UNAPEI, UNICANCER et l'UNIOPSS.

■ Les dossiers transversaux

La FEHAP a activement participé aux travaux confiés à Marie-Sophie Desaulle dans l'objectif d'une mise en œuvre effective des recommandations du rapport « **Zéro sans solution** » de Denis Piveteau : « le devoir collectif de permettre un parcours de vie sans rupture pour les personnes en situation de handicap et pour leurs proches ». La FEHAP était membre du groupe de liaison de la mission « **Réponse Accompagnée pour Tous** » qui a notamment permis la formalisation, dans le cadre de la loi de modernisation de notre système de santé, d'un dispositif d'orientation permanent des personnes en situation de handicap.

Dans le cadre du comité national de bientraitance et des travaux collégiaux qu'il a menés sur « la liberté d'aller et venir », la FEHAP a pu très directement influencer sur les conceptions et rédactions de certains articles de la **loi d'Adaptation de la Société au Vieillessement (ASV)**, très en amont, puis au « fil de l'eau » du cheminement parlementaire du texte, notamment les articles 25, 26, 27, 37, 61. Par ailleurs et dans une présence active et des propositions techniques solides, la FEHAP a permis des avancées majeures d'autres dispositions du texte de loi, comme en matière de tarification des EHPAD, de CPOM ou encore de régime juridique des services d'aide à domicile.

La réforme de l'octroi de mer a également pu faire l'objet d'une intervention efficace de la FEHAP, qui a pu obtenir un élargissement des conditions d'exonération des biens à l'octroi de mer, tant dans la définition des achats concernés que dans celui des établissements bénéficiaires, avec une ouverture nouvelle au secteur social et médico-social.

➤ Voir la rubrique
« Défendre vos intérêts »

GUIDE fiscalité

Responsables d'établissements
et services sanitaires, sociaux
et médico-sociaux privés
non lucratifs :

20 REPÈRES

et questions à se poser
sur la fiscalité applicable



➤ Le devenir des **unités de soins de longue durée** est aussi un sujet transversal avec des implications au carrefour des filières et repères sanitaires, mais également des pratiques et de la tarification médico-sociale. Une mission IGAS à l'automne 2015 a permis à l'ensemble des adhérents concernés de faire le point sur ce dossier mais aussi de se construire une communauté professionnelle solidaire, plus apte demain à réfléchir aux réformes éventuelles.

➤ Sur le dossier **personnes âgées en risque de perte d'autonomie (PAERPA)**, la FEHAP a poursuivi son rôle d'impulsion et d'animation, dans le cadre du comité de pilotage national et dans l'accompagnement des territoires-pilotes. En dépit de ses délais de mise en œuvre concrète, ce dispositif n'en est pas moins une matrice d'innovations pour l'ensemble du champ : financements transversaux d'hébergement temporaire en EHPAD pour améliorer les sorties d'hospitalisation ; premier recours coordonné pour les personnes âgées fragiles en prévention, incluant les SSIAD ; messagerie sécurisée pour le partage d'informations entre équipes, etc.

➤ Dans le même esprit, le pôle santé-social a poursuivi son engagement collectif sur le dossier de la promotion de **l'intervention**

de l'Hospitalisation à domicile (HAD) dans les établissements sociaux et médico-sociaux avec hébergement, aux côtés de l'APF et de Pascal Jacob. Cette action s'est amplifiée en 2015 dans le cadre de la signature d'une convention avec la Ministre en charge des personnes âgées et de toutes les parties prenantes. Elle se poursuit dans le cadre de l'élaboration de documents favorisant les « bonnes rencontres » entre HAD et EHPAD, au service de leurs résidents.

➤ Le déploiement d'une stratégie coopérative en matière de **recherche clinique** a permis d'impliquer près de 40 établissements de santé de court séjour et de soins de suite et de réadaptation dans les activités de recherche, alors qu'ils n'étaient que 11 en 2010.

➤ Dans le domaine des **achats**, la FEHAP a poursuivi la promotion d'une plus grande efficacité par la professionnalisation et la mutualisation, ainsi que la sécurisation juridique des adhérents face aux demandes de dommages et intérêts de fournisseurs pour non-application des dispositions de l'Ordonnance de 2005. En témoignent la constitution de nouvelles entités inter-régionales et la mise à disposition de nouveaux accords-cadres, en propre ou en partenariat. Un nouveau guide « Achats » a également été réalisé.





★ OUTILS PRATIQUES :

16 journées d'information régionales relatives au projet de loi ASV.

2 journées nationales de rentrée dédiées aux établissements accueillant des personnes âgées et au secteur du domicile

4 enquêtes menées sur :

- le socle de prestation d'hébergement en EHPAD-USLD et en résidences autonomie,
- l'avenir des USLD,
- le dispositif d'évaluation externe
- le recours à l'HAD en EHPAD

Des fiches thématiques relatives à la mise en application des dispositions de la loi ASV et de certaines dispositions de la loi de modernisation de notre système de santé.

Adaptation de modèles types : contrats de séjour en EHPAD et accueil de jour ...

■ Les dossiers sectoriels

➤ Champ social et médico-social

La FEHAP est un partenaire privilégié de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) qui conduit avec la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), depuis fin 2014, les travaux nécessaires à la **réforme de la tarification des établissements et services**. Le projet a été nommé SERAFIN-PH (Services et Etablissements : Réforme pour une Adéquation des FINancements aux parcours des Personnes Handicapées) par les différentes parties prenantes afin de valoriser ces enjeux.

Sur le plan de l'évolution de l'offre sociale et médico-sociale, l'année 2015 a été marquée par un travail de concertation soutenu dans le cadre de **l'élaboration de la loi d'adaptation de la société au vieillissement**. La FEHAP, par sa position transversale et inter champs, a ainsi participé à l'ensemble des groupes de travail thématiques installés par la Ministre, Madame Laurence Rossignol : travaux relatifs à la modernisation du pilotage et à la simplification de la gestion des EHPAD, refondation de l'aide à domicile, création du site Internet www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr en lien avec le service Communication de la FEHAP.

La généralisation de la **contractualisation dans le champ médico-social**, qui trouve une issue favorable dans la loi ASV et la LFSS 2016, est également le fruit d'un travail de plusieurs années de la FEHAP.

Sur le champ social, l'année a été marquée par **la consolidation des travaux relatifs à l'étude nationale de coût (ENC) Accueil hébergement insertion (AHI)**, en vue d'une réforme globale des modalités de financement des établissements. La FEHAP a été particulièrement vigilante à la fiabilisation des données et à leur interprétation, avant toute opposabilité aux financeurs comme aux gestionnaires.

La FEHAP a également accompagné les adhérents gestionnaires d'établissements d'accueil de jeunes enfants dans la mise en application de la **réforme du financement de la Prestation de Service Unique (PSU)**.

Sur le plan **contentieux**, la FEHAP et 14 autres organisations partenaires ont poursuivi leur action engagée en 2009 à l'initiative de l'APF contre la tarification plafond applicable aux ESAT.

Zoom sur la Grande semaine de la petite enfance et les Girafes Awards



La FEHAP est partenaire de la Grande Semaine de la petite enfance qui organise chaque année le concours des « Girafes Awards ». L'objectif ? Valoriser la créativité et le travail des professionnels au sein des établissements accueillant des enfants de moins de 3 ans. En 2015, la micro-crèche gérée par l'association «Les Blacous» a décroché le prix spécial du jury pour son jeu «Dela Racino al rejetoun» créé avec les enfants, les professionnels, les parents et des résidents d'EHPAD. Deux prix régionaux ont été attribués au multi-accueil «Le Petit Prince» géré par Harmonie Atlantique dans les Pays de la Loire et à l'association «Les Blacous» en Languedoc-Roussillon.

► Champ sanitaire

Pour ce qui est de **la simplification du droit**, pour les conditions techniques de fonctionnement des établissements de santé, la FEHAP a marqué plusieurs points :

- sur l'allongement de la durée de vie des générateurs de dialyse à l'été 2015,
- sur la modification des règles relatives aux établissements de santé privés autorisés en psychiatrie

Au-delà de ces deux textes déjà parus, la FEHAP a travaillé avec la FNEHAD et UNICANCER sur **l'actualisation des règles de fonctionnement de l'HAD**.

Enfin, l'une des novations importantes de l'année 2015 a été la préfiguration, par la Loi de financement de la sécurité sociale 2016, de la **réforme du financement des activités de SSR**, sujet d'investissement de longue date pour la FEHAP.

La FEHAP a réitéré son opposition à la **circulaire de 2013** sur les transports sanitaires, et l'année 2015 a malheureusement été marquée par l'échec de la procédure même si le Conseil d'Etat a confirmé certaines des analyses critiques de la FEHAP.

Faits marquants :

- Des **actions de formation et journées d'études** menées sur des thèmes à lourds enjeux opérationnels et financiers pour les adhérents (évolution des modes de prise en charge en SSR, AG dialyse annuelle, négociation des CPOM, contrôles T2A, FIDES, achats, etc...)
- Une **préoccupation « d'irrigation transversale »** du point de vue des éléments de connaissance des dossiers, de compréhension et de partage des positions de la FEHAP avec la Croix-Rouge française ou UNICANCER, ainsi qu'avec les autres fédérations hospitalières et les organisations représentatives des usagers...
- Lancement de la dynamique de travail fédéral sur les **centres de santé**, en lien avec l'étude réalisée par le Pr Emmanuel Vigneron et Sandrine Haas en 2014.
- Un **accompagnement personnalisé** des adhérents : mises en conformité avec les SROS, schémas de coopération, difficultés lors d'un contrôle T2A, projets de regroupement ou de restructuration des activités, redressement judiciaire et recherche de repreneurs privés non lucratifs potentiels.

Présence au sein des instances de gouvernance et de concertation

Plusieurs **instances nationales** constituent des investissements continus au sein du pôle Santé-Social :

- le Haut Conseil pour l'Avenir de l'Assurance-Maladie (HCAAM)
- l'Agence Nationale pour l'Amélioration de la Performance (ANAP)
- la Haute Autorité de Santé (HAS)
- les caisses d'assurance-maladie obligatoire et complémentaire
- les caisses de retraite qui deviennent un acteur majeur dans le financement collectif des actions de prévention en direction des personnes âgées.
- le Conseil de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA)
- l'Assemblée Générale et le Comité d'Orientation Stratégique de l'ANESM
- le Comité partenarial de la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF).

Concernant l'accompagnement des missions de la Cour des Comptes et de l'Inspection Générale des Affaires Sociales, les sujets 2015 ont porté essentiellement sur les maternités, la chirurgie ambulatoire et les unités de soins de longue durée.



LE POLE RESSOURCES HUMAINES

LA FEHAP, FÉDÉRATION D'EMPLOYEURS ACTIVE

■ Accompagnement des adhérents

La Direction des Relations du Travail a poursuivi l'accompagnement des adhérents quant à la mise en application de la convention collective, des accords de l'inter-branche et quant à l'appropriation des diverses évolutions légales et réglementaires sur l'ensemble des aspects droit social et RH.

L'actualité de l'année 2015 a entraîné un soutien accru sur deux dossiers :

- la mise en place de la « **mutuelle frais de santé** »
- les évolutions en matière de **formation professionnelle tout au long de la vie**.

Elle a poursuivi son action à travers l'élaboration de nouveaux outils RH et d'aide à la gestion mis à disposition des adhérents en ligne sur le portail Internet de la fédération : guide relatif à la « mutuelle frais de santé », guide sur la formation professionnelle, modèles de contrats, de lettres, d'accords collectifs, fiches pratiques, ...

Outre les consultations téléphoniques (assurées du lundi au vendredi de 9h à 17h) ou par écrit, la Direction des Relations du Travail a également poursuivi l'animation de journées de formation et a réuni, à l'occasion du rendez-vous annuel consacré au Panorama de l'actualité sociale, près de 300 adhérents.

■ Négociation du texte conventionnel

L'année 2015 a été marquée par la poursuite et la **finalisation des négociations relatives à la mise en place d'une couverture complémentaire frais de santé** suite à la parution de la loi de sécurisation de l'emploi qui impose ce type de couverture au 1er janvier 2016. L'avenant n° 2015-01 du 27 janvier 2015 généralisant la couverture des frais de santé a été signé par trois organisations syndicales : la CFDT, la CFE-CGC et la CFTC.

Le groupe de travail « Classification » a entrepris des travaux visant à l'intégration de métiers nouveaux dans la CCN51. L'ensemble des filières sont concernées, le spectre des métiers s'étend aux métiers de la recherche.



■ Activité dans le cadre des instances de la branche UNIFED

La fédération est présente au sein des diverses instances de l'inter-branche UNIFED.

L'inter-branche UNIFED développe un double objet dans les champs de l'emploi et de la formation professionnelle :

- permettre la négociation d'accords de l'inter-branche dès lors que le législateur renvoie la négociation à ce niveau, sans ouvrir la possibilité de négocier au niveau des conventions collectives, accords professionnels, entreprises ou établissements.
- coordonner l'action des organisations professionnelles d'employeurs adhérentes pour une meilleure représentation de leurs intérêts professionnels communs auprès des instances paritaires, administratives et politiques.

La FEHAP a participé aux réunions :

- du Comité directeur UNIFED
- de la Commission sociale et de la Commission Paritaire de Branche
- de la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
- du Comité de Pilotage de l'Observatoire Prospectif des Métiers et des Qualifications
- du Comité de Pilotage du Compte Epargne Temps
- du Comité de suivi de l'accord relatif au temps partiel

En 2015, les négociations en Commission Paritaire de Branche ont été consacrées, à un rythme soutenu, à la **formation professionnelle** suite à la loi réformant le dispositif de formation. Elles ont permis la signature d'un accord portant à 2% le taux d'investissement formation des structures.

Au cours de l'année, un accord relatif à la **mise à disposition de permanents syndicaux** a également été signé. Cet accord, qui fait suite à un premier texte négocié en 2009, tire les conséquences de l'arrivée d'un nouveau négociateur parmi les organisations syndicales.

La fédération est également impliquée au sein de la **gouvernance d'UNIFAF**, l'OPCA/OPACIF de la branche dont elle assure la présidence de l'OPCA au titre du Collège employeurs.

The logo for OETH (Ouvriers Employés des Travaux Handicapés) features the word "oeth" in a bold, lowercase, orange sans-serif font.

Agir ensemble pour l'emploi
des travailleurs handicapés

La FEHAP est **membre fondateur de l'OETH** qui a pour ambition de développer dans les établissements et services toutes mesures destinées à favoriser l'embauche et le maintien dans l'emploi de travailleurs handicapés. L'année 2015 a été marquée par la finalisation des négociations visant à renouveler l'accord de branche. Cet accord quinquennal (2016-2020) dont l'objet est de développer et de conduire une politique active en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés vient d'obtenir le double agrément requis (DGEFP et DGCS) le rendant opérationnel.

La FEHAP a également soutenu la mise en place d'une gouvernance paritaire de l'association OETH, qui a abouti à une modification statutaire.

■ Rencontre avec les pouvoirs publics et travaux menés avec les partenaires institutionnels

La FEHAP a été sollicitée dans le cadre de la mission confiée à **Jean-Denis Combrexelle** sur la négociation collective, le travail et l'emploi. Elle a été auditionnée par **Patrick Quinqueton** dans le cadre de la mission sur la structuration des branches ainsi que par **Jean-François Cesaro** dans le cadre de la mission sur l'évolution des accords collectifs.

La FEHAP a poursuivi sa participation à de nombreux groupes de travail dont l'objet est de produire divers supports en lien avec les questions relatives à la santé au travail.

Elle est partie prenante :

- du **Groupe de travail sur la qualité de vie au travail** mis en place par la HAS associant les différentes fédérations employeurs du champ sanitaire et l'ANACT,
- de **commissions relatives à la prévention des risques professionnels dans le champ du handicap et du domicile** menées par la CNAMTS associant les différentes fédérations du champ social et médico-social,
- du groupe « **Prévention des risques professionnels en EHPAD** » en partenariat avec Chorum, l'Aract Pas de Calais, Génération Mutuelles, OETH et UNIFAF.

La FEHAP est également membre d'**HOSPEEM (regroupement d'employeurs du secteur sanitaire au niveau européen)**. Dans ce cadre, elle travaille sur la Directive « temps de travail ». Elle participe également aux échanges avec les organisations syndicales au niveau européen autour de plusieurs problématiques :

- le **renforcement de l'attractivité du secteur** pour les professionnels de santé,
- le **développement professionnel continu et la formation** tout au long de la vie,
- la **santé et la sécurité au travail** avec notamment la co-organisation de la conférence sur la prévention des troubles musculo-squelettiques dans le secteur hospitalier le 25 mars 2015, à Paris.

★ Chiffres clés :

- **7** réunions de la Commission Convention Collective en charge de la négociation de la CCN51
- **6** réunions du groupe de travail Classification dans le cadre des travaux engagés sur l'intégration de nouveaux métiers.
- **4** réunions du Comité de suivi sur la mise en place de l'accord « Frais de santé »
- **300** appels en moyenne d'adhérents/semaine
- **3840** sollicitations écrites (mails et courriers)

L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE, SOCIAL & FINANCIER



1 observatoire
axb

TOUJOURS PLUS D'ENQUÊTES EN 2015...

■ Des études et analyses au service des adhérents

Les études et analyses de l'observatoire sont mises à disposition des adhérents sur le portail Internet de la FEHAP, regroupées dans la rubrique « études et indicateurs ». Les lettres de l'observatoire qui analysent la santé financière des adhérents regroupent l'ensemble des secteurs représentés par les adhérents. La lettre dédiée aux ratios du secteur social et médico-social, actualisée elle aussi annuellement, permet à chaque adhérent de ce secteur de situer sa structure par rapport aux données médianes observées pour la même activité, parmi les adhérents de la FEHAP.

D'autres lettres concentrent leur analyse sur un secteur en particulier. En 2015, c'est le cas de l'étude sur la performance en MCO, qui compare les données de l'ensemble des établissements MCO entre 2008 et 2013, et met en avant la place du secteur privé non lucratif par rapport aux autres secteurs.

En 2015, la rubrique « Etudes et analyses » du portail Internet a mis à la disposition des adhérents des études plus ponctuelles sur de multiples thèmes tels que :

- le suivi mensuel de l'activité MCO,
- l'analyse de l'impact de la campagne tarifaire MCO,
- comment lire les résultats de l'ENC 2013,
- l'analyse de l'ONDAM 2015,
- le détail de l'évolution des charges patronales et salariales en 2015.



L'observatoire répond également aux questions de comptabilité des adhérents et formalise les remarques de la FEHAP sur l'évolution des plans comptables en vigueur pour les différents secteurs.

■ Une expertise technique en lien avec les différents services de la FEHAP

Les bases de données nationales et les résultats des principales enquêtes menées par la FEHAP sont exploitées à l'observatoire. Sur le champ sanitaire, les expertises de la FEHAP peuvent donc être enrichies des exploitations des données PMSI, des comptes administratifs et retraitements comptables des adhérents.

Sur le champ social et médico-social, l'exploitation de l'enquête ESMS reste la principale source d'informations dont dispose la fédération pour appréhender la situation des adhérents. Des démarches ont été menées en 2015 auprès de la CNAF, de l'ANAP et de la CNSA afin de disposer de leurs bases de données. Elles permettraient à l'observatoire de restituer des analyses et indicateurs aux adhérents, sans devoir les solliciter en amont.

En parallèle de ces démarches, au cours de l'été 2015, l'observatoire a mis en place la remontée des fichiers imports CA (comptes administratifs des ESMS transmis à la CNSA), les a exploités en vue d'éviter aux adhérents un travail de double saisie.



Le Rapport Individuel de Situation (RIS), un engagement du projet stratégique 2014-2020 de la FEHAP

L'observatoire a exploité les données des précédentes enquêtes ESMS afin de restituer aux adhérents une première version du RIS. Ce rapport dresse une synthèse des principaux indicateurs d'activité et financiers de la structure, en les confrontant aux données médianes des structures FEHAP du même champ d'activité. Le RIS, volontairement synthétique (imprimable en une page), doit permettre à chaque adhérent de situer sa structure dans l'environnement général FEHAP et d'alimenter le dialogue de gestion au sein de sa structure. Cette analyse vient appuyer les démarches de soutien aux structures du réseau FEHAP organisées par les délégations régionales.

Il sera enrichi chaque année par de nouveaux indicateurs, et adressé à l'ensemble des adhérents participants à l'enquête annuelle de la FEHAP.



LES SYSTÈMES D'INFORMATION EN SANTÉ

PORTER LES GRANDS CHANGEMENTS EN MATIÈRE DE SI

La mission des conseillers Systèmes d'Information de Santé de la FEHAP est double : assurer l'administration et l'évolution permanente des services auprès de l'ensemble des collaborateurs et porter pour et auprès des adhérents les grands chantiers nationaux. Tout cela en faisant de l'innovation l'un des principaux moteurs de leurs actions.

Principales missions :

Les conseillers SIS ont participé à la gouvernance des grands programmes et chantiers nationaux : Programme Hôpital Numérique, FIDES, ROC, Politique Générale de Sécurité du Système d'Information, travaux de l'ASIP Santé et de l'ANAP, commission Open Data en santé... L'implication de la FEHAP quant à la qualité logicielle a été renforcée et coordonnée avec les autres fédérations.

L'innovation a guidé l'année 2015. Lors du congrès de Reims, un livre blanc stratégique co-rédigé avec **Syntec Numérique** sur la transformation numérique du parcours de vie a été diffusé. Simultanément, un dossier complet sur le mode d'emploi à adopter pour « digitaliser » son établissement a été publié dans le numéro 243 de la revue Perspectives Sanitaires et Sociales. Toutes les conférences du

40ème congrès de la FEHAP ont traité du numérique et ont connu un franc succès.

La FEHAP est également membre actif de **France Silver Eco**, dont elle assume la vice-présidence, et membre actif et fondateur du **Forum des Living Labs** en Santé et Autonomie. Cette présence permet de conforter la présence des Living Labs FEHAP qui font l'objet d'une distinction lors du congrès annuel de la fédération.

La communication en régions a été renforcée avec une présence importante au sein des assemblées régionales, mais également lors du lancement des « **clubs SIS FEHAP** » en régions, permettant ainsi une démultiplication des travaux réalisés au siège.

L'appui et le nombre d'avis à destination des adhérents a été augmenté pour apporter des solutions concrètes par téléphone et sur le terrain.

★ Chiffres clés :

- Plus de **350** demandes d'avis traitées en 2015 par téléphone
- **35** participations à des événements
- **15** conférences
- **14** interventions réalisées sur le terrain pour aider les adhérents
- **7** demandes de conciliation avec des éditeurs, traitées avec succès
- **3** participations à des assemblées générales





DÉPLOIEMENT DU DISPOSITIF ACHAT

Créé depuis 2011 pour la première SARA (en Ile de France), le dispositif des SARA et d'Uni SARA, qui compte aujourd'hui 8 associations, a poursuivi son développement en 2015 sous deux angles distincts mais complémentaires : l'accroissement des marchés, d'une part, et la diffusion de démarches de professionnalisation, d'autre part.

■ L'accroissement des marchés

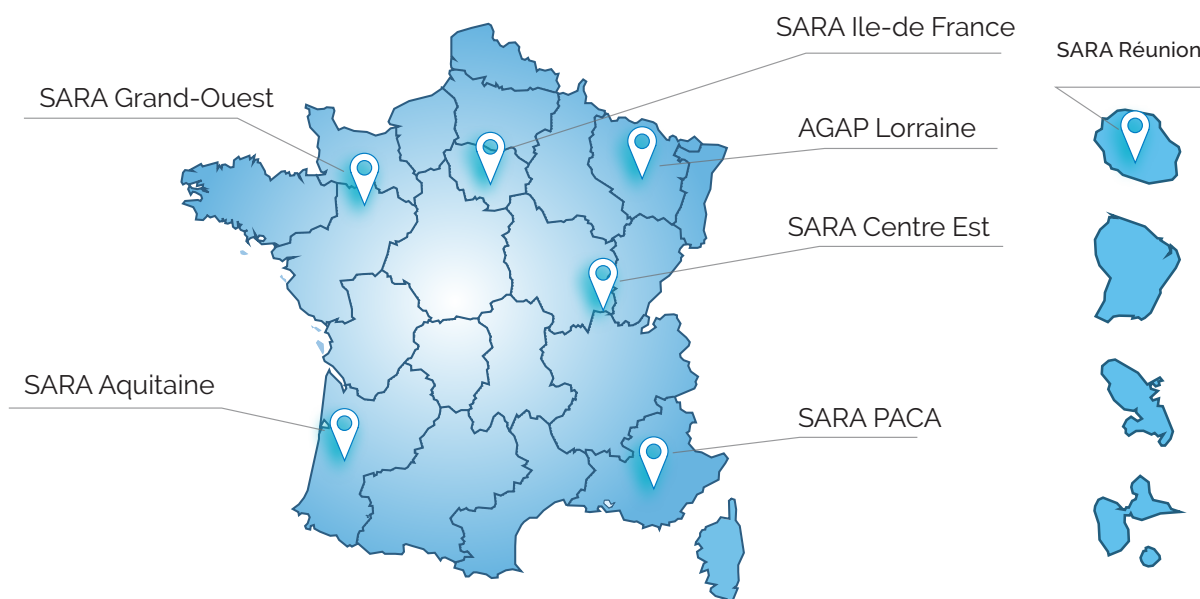
Le dispositif comptabilise aujourd'hui 23 marchés répartis sur l'ensemble des SARA et d'Uni SARA et orientés « métier », afin qu'ils soient non seulement créateurs de valeur financièrement mais également qualitativement. Les accords cadre sont ainsi fait par et pour les adhérents de la FEHAP. L'accord cadre sur les prestations de complémentaire santé en est ainsi une bonne illustration.

Afin de pouvoir couvrir les familles achats moins stratégiques, une convention de par-

tenariat a été signée avec l'UGAP (Union des groupements d'achat public) sur les univers informatiques et médicaux standards et les véhicules, représentant des baisses de pourcentages sur les marges pratiquées par l'UGAP de moins 3,4 % à moins 6 %.

■ La professionnalisation des adhérents

Des formations ont été dispensées tout au long de l'année à la fois sur l'ordonnance du 6 juin 2005 et sur l'optimisation des achats. Un guide achats est également paru afin de laisser une empreinte pédagogique de ces formations et largement diffusé via le portail Internet de la FEHAP et la plateforme achats : www.plateforme-achats-fehap.fr. Les structures peuvent ainsi passer leurs achats pas à pas en suivant le processus achats, de la définition des besoins à l'exécution du marché, tout en respectant les modalités de l'ordonnance du 6 juin 2005.



SARA Nephro : présence sur l'ensemble du territoire.



■ Guide achats : une actualisation très opérationnelle

Le guide achats a été co-rédigé par Véronique Chasse, Responsable du projet achats de la FEHAP et Maître Rodolphe Rayssac, avocat au barreau de Paris. Il est conçu comme un guide sur l'acte d'achat, c'est-à-dire mêlant les composantes achats et juridiques. Des recommandations sont données sur les bonnes pratiques achats mais aussi sur les stratégies adéquates à mettre en œuvre.

★ Chiffres clés :

- **23** accords cadre pour les SARA et Uni SARA
- **22** jours de formation sur les achats
- **203** structures ont utilisé l'accord-cadre sur les complémentaires santé
- **771** structures FEHAP bénéficient de la Convention UGAP





LA FEHAP AU COEUR DU RECRUTEMENT ET DE LA FORMATION

PROMOUVOIR LE RECRUTEMENT

■ La marque employeur FEHAP : des outils RSE

En appui de la Direction des relations du Travail, l'accent a été mis cette année sur le développement d'outils permettant d'optimiser les politiques de recrutement dans le cadre de la démarche RSE FEHAP : définition d'une marque employeur FEHAP, publication d'un document « 10 points-clés d'une démarche employeur responsable » et de 8 fiches pratiques sur l'espace collaboratifs RSE et le portail FEHAP. Des indicateurs de progrès ont été ajoutés à l'enquête « bilan social » menée auprès de l'ensemble des adhérents de la FEHAP pour mesurer le turn-over, le taux d'absentéisme, le bien-être au travail, l'image de l'établissement...



**EMPLOYEUR
RESPONSABLE**

La marque employeur FEHAP

Travailler à la FEHAP, c'est choisir un univers professionnel engagé qui :

- propose la plus grande variété de métiers et de pratiques dans les champs du sanitaire, du social et du médico-social.
- recherche la performance au service des patients, des usagers et des collaborateurs, sans être soumis à la recherche de profit.
- est en mouvement pour innover et proposer les meilleures conditions d'accueil et de travail.



Retrouvez des vidéos métiers sur des professionnels en établissement privé non lucratif sur : www.fehap.fr

■ Les actions ciblant les étudiants

Afin de contribuer à renforcer l'attractivité du secteur sanitaire, social et médico-social privé non lucratif, la FEHAP a réalisé de nouvelles fiches sur des métiers en tension pour encourager les jeunes à suivre ces filières et investir ces métiers : éducateur spécialisé, ergothérapeute et moniteur éducateur. Elle était également présente sur plusieurs salons en 2015 : le salon « Jeunes d'avenir » les 24 et 25 septembre avec la présence cette année de la Fondation Caisse d'Épargne pour la Solidarité et pour la première fois le salon « Paris pour l'emploi » les 1er et 2 octobre.



■ Refonte de la rubrique emploi du portail www.fehap.fr

La rubrique emploi permet aux recruteurs et demandeurs d'emploi de s'inscrire pour recevoir les CV/offres d'emploi adapté(e)s à leurs critères de recherche. Elle a été entièrement revue en 2015 afin d'améliorer la lisibilité de l'information et de présenter les métiers possibles à la FEHAP au sein d'une rubrique « Au cœur des métiers » enrichie de témoignages et de la « Marque employeur ». Des partenariats avec des « Jobboard » tel que Jobvitae et Handicap.fr permettent d'amplifier et de mieux cibler les recherches de candidats pour les adhérents. Des insertions promotionnelles sur la rubrique emploi sont également publiées dans la presse professionnelle du secteur sanitaire, social et médico-social.



★ Chiffres clés :

- **10 000** visites par semaine sur l'espace emploi du portail
- **2000** offres d'emplois
- **8000** vues supplémentaires via LinkedIn
- **1600** CV en ligne chaque année

SERVICE CIVIQUE : LA JEUNESSE S'ENGAGE, LA FEHAP AUSSI !

Le Service Civique a été créé en 2010 pour des jeunes de 16 à 25 ans souhaitant accomplir une mission d'intérêt général et souhaitant s'engager au service de la collectivité.

Le Service Civique est aujourd'hui **en plein déploiement**. Depuis le 1er juin 2015, il est devenu universel, ce qui signifie que l'Etat s'engage à ce que tout jeune volontaire puisse effectuer une mission de Service Civique

La FEHAP s'est donc saisie de cette opportunité pour déployer le dispositif au sein de son réseau en élaborant une stratégie de communication visant à informer davantage ses adhérents sur le dispositif.

Plusieurs supports destinés aux adhérents ont été créés au cours de l'année : un dépliant, un quizz vrai ou faux, un guide destiné aux adhérents, un référentiel des missions, un film réalisé dans 3 établissements accueillant des volontaires etc. Par ailleurs, l'Agence du Service Civique était présente lors du 40e congrès de la FEHAP à Reims. Patrick Kanner, Ministre de la ville, des sports, de la jeunesse et de la vie associative a visité le 21 décembre un EHPAD adhérent.



« Je tiens à souligner l'engagement de la FEHAP en faveur de la promotion du dispositif Service Civique auprès des jeunes »

Extrait du discours d'Antoine Dubout, Président de la FEHAP lors de l'ouverture du 40ème congrès de la FEHAP



La FEHAP entend poursuivre son engagement en 2016 avec **500** nouvelles missions et une ouverture aux structures de la petite enfance, dans le cadre de la signature d'une convention cadre avec **le ministère de la Santé, des Affaires sociales et des Droits des femmes et le Ministère de la Ville de la Jeunesse et des Sports** qui a eu lieu le 16 décembre.

★ Chiffres clés :

115 volontaires recrutés en 2015 soit une croissance annuelle de 66%

110 structures adhérentes habilitées au 31 décembre 2015

60 nouvelles habilitations en 2015 soit 3 fois plus qu'en 2014

« Ces jeunes, accueillis dans vos EHPAD, ils ont le temps de prendre le temps (...) Ils apportent un lien humain auprès des personnes âgées et je pense vraiment qu'il faut continuer à développer le Service Civique dans vos établissements. »

Extrait du discours de Ségolène Neuville Secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion lors de l'ouverture du 40ème congrès de la FEHAP



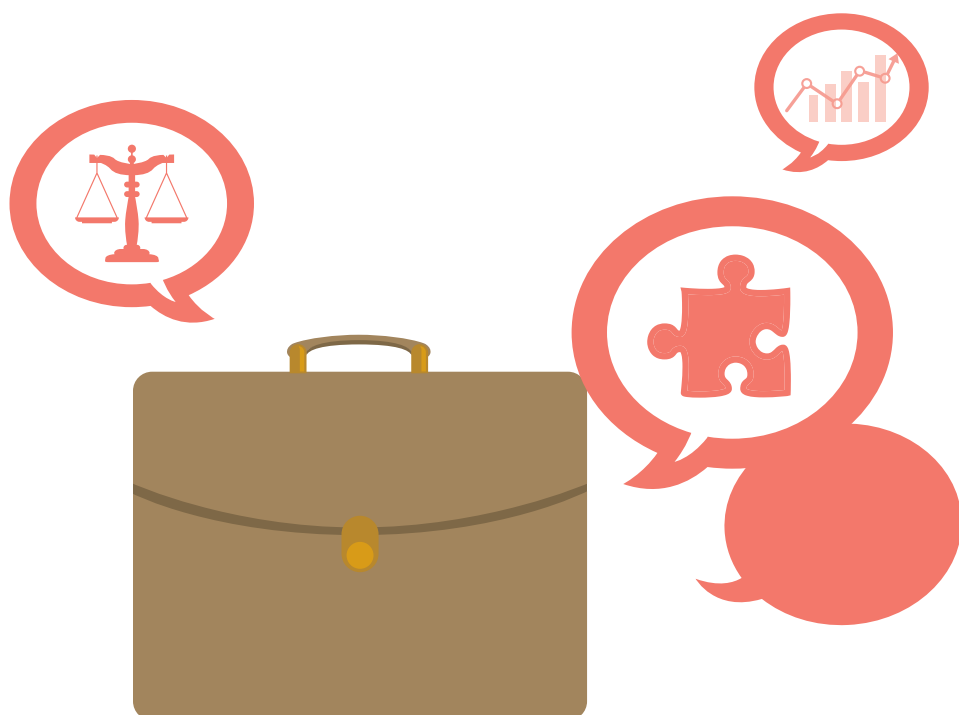
LE CENTRE DE FORMATION FEHAP

■ La formation continue au service des adhérents

L'activité du centre de formation s'est déployée en 2015 dans un cadre contraint (loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale et négociations sur l'accord de branche). Malgré cela, le centre a maintenu un bon niveau d'activité. Et ce grâce à la fois à la qualité des formations prodiguées et à leur caractère stratégique pour les activités des adhérents.

Dans la lignée de la loi de 2014, la FEHAP a également accompagné l'acculturation des adhérents à la **réforme de la formation**, développant des actions successives sur la réalisation du plan de formation, l'accès aux fonds de la formation professionnelle et la réalisation des entretiens d'évaluation et des entretiens professionnels.

Toujours pour permettre aux adhérents de mieux maîtriser les évolutions de leur environnement, la formation « La paie dans la CCN 51 » a été proposée et a connu un grand succès, permettant de poursuivre l'accompagnement de la mise en œuvre de l'avenant restaurant le socle conventionnel et consolider les compétences sur la paie. Enfin, des formations spécifiques sur les activités SSR, les EHPAD, les services à domicile ou encore l'accueil de la petite enfance ont aussi rythmé l'année 2015, témoignant de l'attachement de la fédération à proposer des offres calquées sur les missions concrètes de ses adhérents.



★ Chiffres clés :

28 287 heures-stagiaires réalisées

2 691 stagiaires accueillis

112 adhérents ont inscrit pour la première fois un salarié à une formation FEHAP

86,6 % de l'activité du centre de formation a lieu en inter-établissements

46 actions de formation ont été organisées en régions métropolitaines et dans les DOM

« Cette formation m'a aussi permis de marquer un passage dans ma construction professionnelle et au fur et à mesure des mois, marqués par mes pauses réflexives à la FEHAP, j'ai vraiment pu mesurer toute la dimension de la fonction d'IDEC (Infirmier coordinateur) et donc me l'approprier dans sa globalité ».

Un stagiaire du Centre de formation FEHAP

■ Les cycles de formation « Encadrement intermédiaire » et « IDEC en SSIAD et en EHPAD »

Depuis plusieurs années, la FEHAP porte une attention particulière à ces professionnels qui ont un rôle-pivot, de lien entre les cadres supérieurs porteurs d'une vision stratégique et les équipes de terrain, présentes au quotidien au plus près des patients et des usagers. Chaque cycle a accueilli 16 participants en 2015. La formation permet de soutenir et de consolider les fonctions managériales, de travailler sur sa place et son positionnement. Le partage et la confrontation des expériences et des analyses au sein du groupe de pairs sont tout autant porteurs de transformations que les apports théoriques et méthodologiques d'une équipe de formateurs expérimentés.

■ Les formations en intra en 2015

Ils nous ont fait confiance pour accompagner la montée en compétences de leurs équipes et de leur encadrement :

- ESAT Ateliers Kennedy - MONTPELLIER
- Association des Établissements du Domaine Emmanuel - HAUTE-FEUILLE
- Foyer d'Accueil Médicalisé HANDAS - NOYAL CHATILLON
- Centre Hospitalier de Bligny - BRIIS SOUS FORGES
- Fondation Père FAVRON - ST PIERRE
- Centre de soins de suite et de réadaptation Les Tilleuls - CEIGNAC
- Fondation Saint Jean de Dieu Centre Hospitalier DINAN/ST BRIEUC
- ARCUS ASBL - LUXEMBOURG
- Association Saint Nicolas - LANGOGNE
- Mutualité Française Loire SSAM - SAINT ETIENNE
- Mutualité Retraite - NANTES
- Association Saint Joseph - NAY
- GCS - GHICL Saint-Philibert - LOMME
- Centre Hospitalier Sainte Marie - LE PUY EN VELAY



L'INSTITUT DE FORMATION SUPÉRIEURE DES CADRES DIRIGEANTS

■ Être dirigeant dans le secteur privé non lucratif



Tourné vers les dirigeants des établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux, l'Institut de Formation Supérieure des Cadres Dirigeants (IFSCD) de la FEHAP a développé tout au long de l'année ses axes de travail dans l'objectif d'asseoir les compétences managériales des adhérents. L'IFSCD se donne ainsi l'ambition d'accompagner les directions d'établissement en tentant d'alimenter les pratiques par de l'expertise, de la recherche scientifique ou encore des expériences étrangères.

■ Un lieu de rencontre et d'expertise

Le département de formation continue a œuvré en 2015 dans l'objectif de répondre aux besoins de formation, en lien avec des thématiques ciblées, des cadres dirigeants. Lier innovation et stratégie ou encore se familiariser avec la notion de responsabilité sociale des organisations ont fait partie des thématiques explorées. La FEHAP souhaite offrir aux cadres dirigeants un espace d'échange et de recul sur leurs pratiques professionnelles tout en permettant d'identifier, entre pairs, des marges de manœuvre. En 2015, le séminaire pour les dirigeants a été reconduit et a accueilli 14 participants. La fédération a souhaité permettre aux établissements sanitaires de déployer de nouvelles solutions face au contexte budgétaire contraint. Ainsi, une session de formation « élaborer et mettre en œuvre un plan de retour à l'équilibre » leur a été dédiée afin d'envisager le rôle respectif des différents acteurs des équipes de direction dans la prévention d'une situation de fragilité financière.

■ La recherche, des travaux pour répondre aux enjeux de terrain

En 2015, l'Institut a remis deux prix récompensant les travaux de recherche à :

- Noémie RAPEGNO, Docteure de l'EHESS Paris pour sa thèse portant sur les « Etablissements d'hébergement pour adultes handicapés en France : enjeux territoriaux et impacts sur la participation sociale des usagers ».
- Guillaume JAUBERT, Docteur de l'Université Lyon 3 IFROSS pour sa thèse portant sur « L'invention de la gouvernance managériale des associations gestionnaires du secteur du handicap, une approche socio-historique de la construction d'un modèle institutionnel ».

Afin d'encourager son travail, l'Institut a remis en 2015 une bourse de recherche à :

- Véronique LESPINET-NAJIB, Maître de conférences à l'Université de Bordeaux INP-ENSC et Amélie ROCHE, Doctorante, pour leur projet de recherche portant sur « Méthode de conception innovante adaptée aux personnes âgées en EHPAD ».

Ces prix de recherche confirment toujours plus la volonté de l'IFSCD de promouvoir et d'encourager des recherches de qualité sur les enjeux liés à l'identité du secteur Privé Non Lucratif.

■ L'Institut et ses partenaires, des projets pour se construire

Après avoir renforcé ses partenariats universitaires par la signature d'une convention de partenariat avec l'École des Hautes Études en Santé Publique, c'est l'innovation et la perspective de création d'un Observatoire qui ont séduit un groupe de trois étudiants de l'Exécutive MBA santé de l'Université Paris Dauphine. Dans le cadre de leur projet collectif, ils se sont donné la mission de construire un outil d'évaluation de l'innovation. Par ailleurs, l'IFSCD a mandaté l'Université Paris-Dauphine pour effectuer une recherche sur le secteur privé non lucratif dans le monde avec l'objectif de tirer les enseignements sur l'avenir de ce modèle en France.



5^{ème} du Cahier de l'Institut qui reprend les principaux travaux de l'année 2014 dont les travaux de recherche.

★ Chiffres clés :

L'IFSCD en 2015 :

3 formations pour les cadres dirigeants :

- Prévenir une situation de fragilité financière
- Formation des Présidents de CME, deux sessions en 2015

2 Prix de recherche

1 Bourse de recherche.

1 Séminaire pour les dirigeants (6 jours)

1 journée de formation nationale (journée des cadres dirigeants)

■ Journée « Les soins palliatifs et l'accompagnement en fin de vie »

En juin 2015, une journée sur le thème de l'accompagnement en fin de vie a eu lieu à Paris en lien avec des intervenants étrangers, permettant ainsi de poser des mots et d'organiser des débats apaisés sur des sujets très sensibles sur le terrain : sédation profonde, obstination déraisonnable, accompagnement des professionnels dans leurs missions... Des initiatives innovantes en matière de prise en charge de la fin de vie à domicile ont été mises en valeur, qui attestent de la créativité professionnelle dans ce champ réputé difficile.

■ Journée des cadres dirigeants 2015 : « L'information au cœur de la vie des organisations ».

Plus de 60 cadres dirigeants et administrateurs ont participé à cette journée de formation nationale, le 24 novembre 2015 au Centre des Congrès de Reims. Ils ont pu travailler ensemble et mutualiser leur expérience sur certaines questions qui les concernent directement : les enjeux de la traçabilité, du management ou de la relation usagers/professionnels.

#PNL
#EPHAD
#Solidarité
#T2A
#SSA14
#Usager
#PersonneAgés
#Hospitalisation
#social #AG
#Aidant #Crèche #TéléMédecine
#Emplois #Santé #Ethique
#Santé #Soins #innovation
#FEHAP #Esanté
#Aidant
#PetiteEnfance
#Insertion #Prevention
#RSE #Accessibilité #HAS
#Enfance #Dialyse
#sanitaire

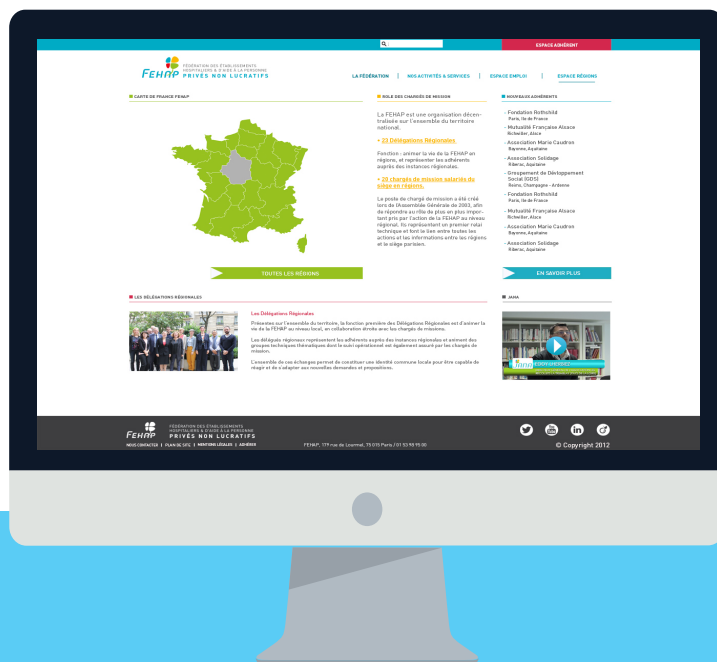
AU CŒUR DE LA COMMUNICATION LA FEHAP ET VOUS



WEB ET RÉSEAUX SOCIAUX

★ Le portail Internet fehap.fr et les réseaux sociaux en chiffres

- **3 391 682** de pages vues
- **650 054** visiteurs
- **3086** followers sur twitter au 31 décembre 2015 soit une croissance de **65 %** en un an
- **1041** tweets
- **766** abonnés sur LinkedIn
- **30** nouvelles vidéos sur Youtube
- **22** newsletters



■ En 2015, le portail Internet fait peau neuve et favorise l'e-inclusion !

- Un graphisme revisité et un accès facilité à l'ensemble des informations utiles pour tous les publics
- Une interface plus intuitive pour découvrir les activités et services proposés par la FEHAP,
- De nouveaux développements tels que la cartographie des initiatives RSE
- Un accès facilité aux espaces régions dont certains ont fusionnés pour anticiper la recomposition territoriale entrée en vigueur au 1er janvier 2016
- Un module intégré, Facil'ITI, pour adapter l'apparence des contenus du portail en fonction des besoins de l'utilisateur qu'ils soient liés à des gênes physiques, sensorielles et/ou cognitives (maladie de Parkinson, dyslexie, cataracte, daltonisme...).
- Un contenu auto-adaptable à tous les écrans : ordinateur, tablette, smartphone...

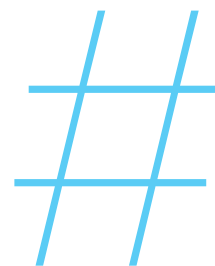


■ Une présence amplifiée sur les réseaux sociaux

Les réseaux sociaux permettent de gagner en visibilité, de promouvoir les activités des adhérents et d'optimiser leurs recrutements :

- Une présence active sur Twitter : **FEHAP_Actu** diffuse les communiqués de presse et l'actualité de la fédération
- Le relai des actualités de la fédération et des offres d'emploi des adhérents sur LinkedIn
- Plus de **50** films ou clips réalisés par la FEHAP et ses adhérents sont disponibles sur You Tube
- La diffusion de conférences en temps réel via l'application Périoscope

LES RELATIONS AVEC LES MÉDIAS : LA FEHAP, LEADER D'OPINION ET SOURCE D'INFORMATION



■ Les relations presse de la FEHAP ont concerné cinq sujets majeurs en 2015 :

- la mise en place de l'accord sur la complémentaire santé obligatoire au sein de notre secteur, sujet suivi de très près par la presse professionnelle et spécialisée,
- l'évolution des textes législatifs et les avancées obtenues pour le secteur privé non lucratif de la santé et des solidarités : examen au Parlement du projet de loi de modernisation de notre système de santé, du projet de loi d'adaptation de la société au vieillissement,...

- la mobilisation de la fédération sur l'iniquité de traitement fiscal des structures privées non lucratives en comparaison des établissements publics et privés commerciaux et la création d'un crédit d'impôt action solidaire (CIAS),
- la publication du livre blanc sur la transformation numérique du parcours de vie réalisé par la fédération avec le Syntec Numérique : une quinzaine de reprises par les médias,
- le concours de gastronomie Silver fourchette se déroulant dans 150 EHPAD privés non lucratifs et 18 régions permettant de répondre de façon ludique aux enjeux émanant de la problématique de l'alimentation des seniors.

★ Les relations presse en chiffres :

- **425** retombées presse
- **50 %** issues des agences de presse spécialisées (APM, Hospimédia, AEF, etc..)
- **42,5 %** issues de la presse professionnelle spécialisée et autre
- **7,5 %** issues de la presse quotidienne régionale
- **44** communiqués de presse
- **4** tribunes dans les Echos, la Gazette Santé Sociale, Association Mode d'emploi et economie-matin.fr
- **1** interview dans Ouest France
- **1** interview sur France Info
- **1** conférence de presse

■ Le groupe de travail communication

Animation depuis 5 ans, deux fois par an, d'un groupe composé des responsables communication des structures adhérentes.

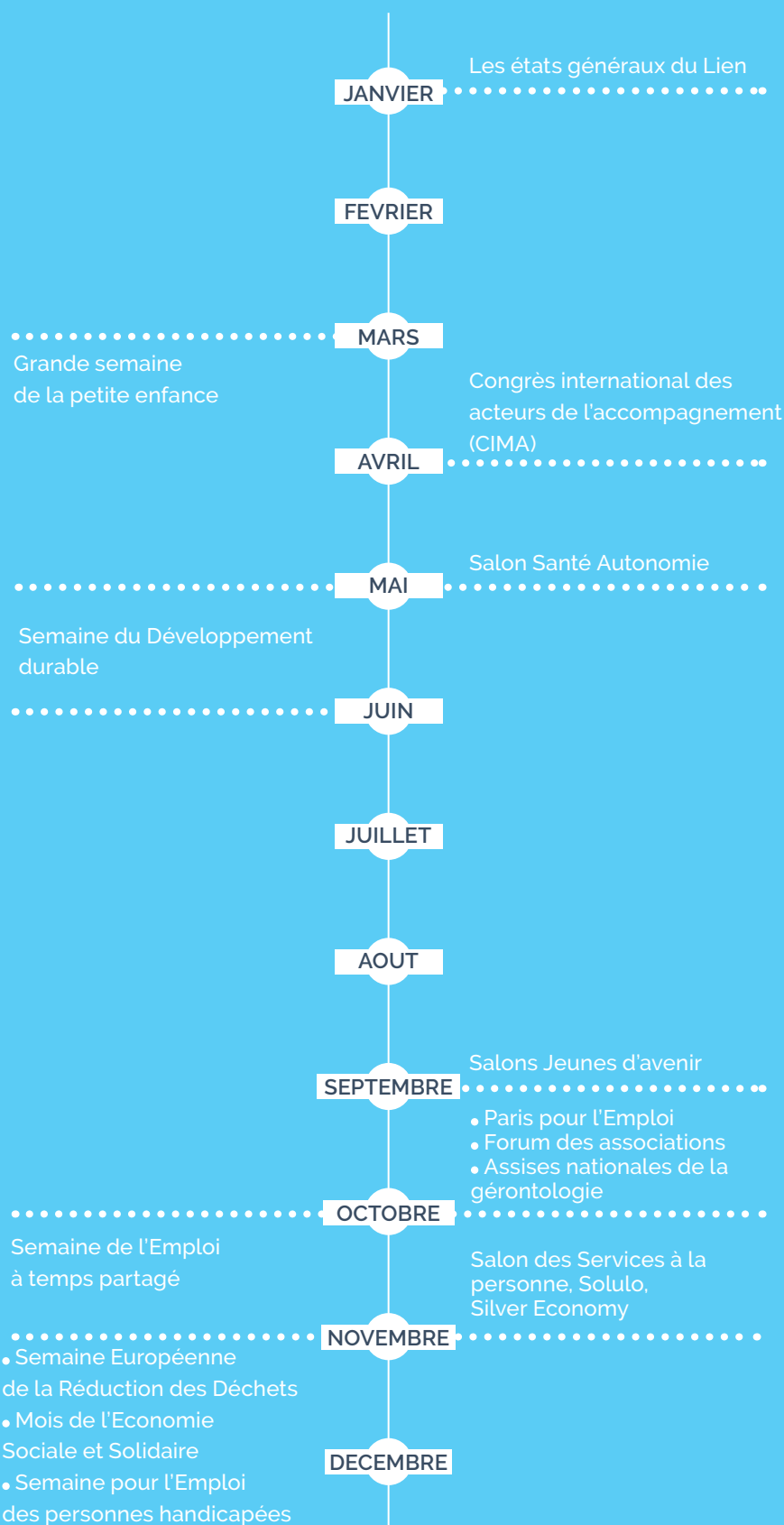
Objet : mettre à disposition un espace d'échanges et de mutualisation d'expériences, apporter une

aide dans le domaine de la communication, associer les structures à certaines des initiatives et propositions de la fédération en matière de communication.

Thèmes 2015 :

- Valoriser sa structure et ses activités en son et en images
- Réussir sa campagne de communication

PRINCIPAUX PARTENARIATS ÉVÉNEMENTIELS



■ Un concours pour valoriser l'alimentation en EHPAD

La FEHAP et le groupe SOS ont lancé en septembre 2015 le concours Silver Fourchette s'adressant à tous les EHPAD privés à but non lucratif et à leurs cuisiniers. Ce concours met à l'honneur les spécificités de la restauration en établissements d'hébergement pour personnes âgées dans l'objectif de favoriser le plaisir de manger des seniors. 150 EHPAD de 18 régions participent au concours. La finale aura lieu en mai 2016.



LA REVUE PERSPECTIVES SANITAIRES ET SOCIALES

■ 2015 en 6 dossiers thématiques :

- **Loi de santé** : quels enjeux pour le secteur privé non lucratif (janvier-février)
- **Solidarité et efficience** : la double exigence du secteur privé non lucratif (mars-avril)
- **La réforme territoriale en débats** : quels impacts ? (mai-juin)
- **Optimisations financières** : équilibrer et rationaliser (juillet-août)
- **Accueil, hébergement, insertion** : lutter contre l'exclusion sociale (septembre-octobre)
- **Le digital** : mode d'emploi (novembre-décembre)



Perspectives sanitaires & sociales

La revue a fêté ses 40 ans et rénové sa maquette.



★ 2 hors-série

Juin : Faire vivre l'éthique dans nos organisations privées non lucratives

Novembre : Le Cahier de l'Innovation n°5

Pour vous abonner et lire des extraits d'articles, rendez-vous sur <http://perspectives.fehap.fr>

★ Chiffres-clés

- En **40** ans, + de **240** numéros
- **3000** abonnés
- + de **5000** lecteurs
- Plus de **50%** d'auteurs extérieurs

PLAQUETTES, GUIDES ET OUTILS PRATIQUES



■ Guide pratique des adhérents (2e édition)

Le Guide pratique de l'adhérent a été conçu pour faciliter les échanges entre les adhérents et les équipes de la FEHAP. Une nouvelle version a été actualisée et modulable puisque des fiches pratiques par région peuvent être insérées en fin de document.



■ Annuaire 2016 des établissements FEHAP

L'annuaire FEHAP 2016 regroupe les coordonnées de l'ensemble des structures adhérentes.



■ Zoom sur le Fil-info FEHAP

Un nouveau type d'emailing pour les adhérents a été lancé en 2015, le « Fil-Info FEHAP » qui se donne deux objectifs :

- Expliciter et rendre publics les positionnements politiques et stratégiques de la FEHAP dans son environnement.
- Mettre en place un dispositif de circulation des positions de la FEHAP.

Les derniers sujets ont porté sur la mobilisation autour du crédit d'impôt pour l'action solidaire (CIAS) ou encore sur la réorganisation territoriale de la fédération.

La plupart des supports de communication de la FEHAP sont imprimés sur du papier recyclé et confiés à des Etablissement et Services d'Aide par le Travail (ESAT), une manière d'agir concrètement en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap.


LA FEHAP EN RÉGIONS



Afin d'appréhender au mieux l'impact de la réforme territoriale sur l'organisation de la FEHAP en région, les délégués régionaux et les chargés de mission des régions concernées ont travaillé en 2015, en lien avec le Siège, à la reconfiguration des nouvelles régions.

Un premier séminaire a réuni en février 2015 l'ensemble des délégués régionaux au Siège ; il a été suivi par plusieurs rencontres des membres des délégations régionales entre mars et novembre, afin de réfléchir aux hypothèses d'évolution, de préparer au mieux ce rapprochement et les élections des membres des nouvelles délégations régionales ; l'objectif étant bien de proposer une nouvelle organisation, dans le respect des statuts, tout en préservant une proximité pour les adhérents sur l'ensemble du territoire régional devenu plus vaste...

La réforme territoriale, entrée en vigueur le 1er janvier 2016, modifie le périmètre des régions administratives qui passent de 22 à 13 régions. Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes font désormais partie d'une région unique, tout comme la Basse et la Haute Normandie, Auvergne et Rhône-Alpes ; Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon ; Nord-Pas-de-Calais et Picardie ou encore Champagne-Ardenne, Lorraine et Alsace.



« L'adaptation de l'organisation de la FEHAP dans le contexte de la réforme territoriale de la République est un enjeu majeur. »

Antoine Dubout, Président de la FEHAP,
lors de la cérémonie des vœux 2016



ALSACE

► « Agir dans l'intérêt de nos adhérents et des publics accueillis, tel est le leitmotiv de la délégation régionale Alsace qui s'est fortement mobilisée tout du long de l'année 2015 pour défendre et valoriser nos secteurs d'activités, privés non lucratifs, très ancrés en Alsace, tout en amorçant la réforme territoriale et l'organisation future de la délégation dans la grande région Est. La délégation se joint à moi pour remercier les adhérents qui participent fidèlement aux manifestations, et représentent fièrement la fédération auprès des différentes instances, notamment de tarification »

Denis PABST,
Délégué Régional
FEHAP Alsace

La FEHAP Alsace a agi en faveur de l'intérêt général des adhérents et au service des populations accueillies au sein de nos structures, par :

- du lobbying ciblé en direction des parlementaires
- une visibilité accrue et une représentation identifiée auprès des instances et des tutelles : près de 80 représentations dans les Comités et Commissions régionaux. Présente dans la quasi-totalité des Commissions nationales de la FEHAP, la Délégation Alsace participe à l'ensemble des réunions et groupes de travail impulsés par l'ARS d'Alsace et les Conseils Départementaux.

Animer et coordonner les réseaux en région

- Le Groupe RH informe les adhérents de l'actualité des Relations du Travail. Animé par Jean-Pierre BADER, le groupe s'est réuni 4 fois en 2015, rassemblant en moyenne 35 participants.
- Le Groupe Crèches animé par Sophie URBAN, réunit les gestionnaires des struc-

tures adhérentes de la Petite Enfance pour évoquer les problématiques du secteur (4 réunions).

- 1 formation a eu lieu, à raison de 2 sessions sur la Paie dans la CCN51 (38 adhérents bénéficiaires).
- Mais aussi : la participation à la Nuit de l'Orientation de la CCI ainsi qu'à de nombreux inaugurations, colloques et la transmission d'informations précieuses à l'attention des adhérents, tout comme le démarrage des rencontres « SSIAD ».

Temps traditionnel fort de l'année, l'Assemblée Régionale a porté sur le thème de la « Réforme Territoriale » et a réuni plus de 80 personnes à l'Hôtel Régent de STRASBOURG (67) en mai 2015. La FEHAP Alsace a eu l'honneur d'accueillir à cette manifestation le Président du Conseil Départemental du Bas-Rhin.

Deux autres temps forts ont rythmé la vie de la délégation :

- Journée RSE du 6 novembre 2015 organisée par la FEHAP Alsace, la Fédération d'Entraide

Protestante (FEP) et l'URIOPSS Alsace au sein des locaux de l'Euro-métropole de Strasbourg, mettant en lumière l'Economie Sociale et Solidaire et le secteur Privé Non Lucratif.

- Une journée dédiée aux administrateurs le 13 novembre 2015 à Strasbourg sur le thème de « l'Éthique » (70 participants avec la participation de Alice CASAGRANDE, Directrice de la Formation et de la Vie Associative à la FEHAP) sur la définition de l'éthique, en reprenant des exemples vécus au quotidien au sein des structures gérées par les adhérents. La 2^{de} partie a réuni une Table Ronde, animée par Didier ERNST, Président des Etablissements Emmaüs/Diaconesses.

★ CHIFFRES CLÉS :

210 établissements et services

110 organismes gestionnaires

11 400 lits et places

Plus de **11 000** professionnels ETP

18 membres au sein de la délégation réunie 6 fois en 2015

ANTILLES-GUYANE



ANTILLES-GUYANE

Accompagnement et formation des adhérents

Des visites ont été organisées auprès d'adhérents et futurs adhérents (EHPAD du Gros-Morne, accueil de jour Man Finotte, SSIAD de l'ASS-CAM). Certains ont reçu un accompagnement pour des réponses aux appels à projet. Un groupe de travail Ressources Humaines a été mis en place avec une volonté de se réunir régulièrement. Le chantier important de la gestion des achats reste un dossier difficile.

En lien avec le siège de la FEHAP, plusieurs formations ont été organisées :

- « la paie dans la CCN 51 » (19 participants) ;
- « la paie socle conventionnel » (15 participants) ;
- « les modalités d'application de l'avenant restaurant le socle conventionnel » (14 participants) ;
- « être administrateur » (17 participants).

Représentation et affaires publiques

A l'initiative de la délégation Antilles-Guyane, UNIFAF installera une délégation régionale en février 2016. Plusieurs groupes de travail dont

un sur le parcours de soins de la personne âgée et celui des EHPAD à domicile ont été mis en place par l'ARS et se sont tenus à l'initiative de la FEHAP Antilles-Guyane. Lors du renouvellement de la CRSA deux de nos représentants ont obtenu la présidence de la commission Offre de Soins et Prévention.

Appuyée par le siège, la FEHAP Antilles-Guyane a sollicité les sénateurs en vue de présenter une proposition d'amendement afin de permettre aux secteurs sanitaire, social et médico-social privés non lucratifs d'être exonérés de l'octroi de mer pour les importations de biens et de matériel médical. La proposition a été adoptée aussi bien par le Sénat que par l'Assemblée Nationale sur proposition du Sénateur ANTISTE.

Assemblée régionale 2015

L'Assemblée régionale s'est réunie en Martinique le 18 décembre 2015. Ce temps fort a rassemblé une trentaine de personnes. La FEHAP Antilles-Guyane a eu l'honneur d'accueillir le Président de la FEHAP, Antoine DUBOUT ainsi que son Directeur Géné-

ral, Yves Jean DUPUIS. Ils ont présenté les différents projets de lois en cours de discussion. Un intervenant de l'INSEE, Georges PARA a présenté un défi important qui attend la FEHAP en Martinique : le vieillissement. Ce département est celui qui compte la population la plus vieille de France !

► « Cette année fut difficile pour nos établissements au regard de la conjoncture et des difficultés financières rencontrées par les collectivités départementales. Les évolutions institutionnelles et les élections départementales et territoriales sont marquées de nombreuses incertitudes quant à l'avenir. La formation et l'accompagnement des adhérents ont été nos motivations premières, ainsi que la poursuite de l'ancrage de notre fédération et son positionnement comme référente auprès des autorités de tarification et de contrôle. »

Jean-Michel Symphor,
Délégué Régional FEHAP
Antilles-Guyane

★ CHIFFRES CLÉS :

- 32 établissements et services
- 1 381 lits et places
- 1 022 professionnels
- 4 formations en lien avec la paie et la restauration du socle conventionnel et être administrateur
- 1 établissement a rejoint la FEHAP en 2015



AQUITAINE

► « La délégation régionale FEHAP Aquitaine s'est mobilisée tout au long de l'année pour animer le réseau et représenter au mieux les intérêts des adhérents. Parmi les actions engagées en 2015, il convient de souligner la préparation de notre organisation au sein de la grande région Aquitaine, Limousin, Poitou – Charentes. »

Daniel CAILLAUD,
Délégué Régional FEHAP
Aquitaine

★ CHIFFRES CLÉS :

238 établissements et services

121 organismes gestionnaires

11 nouvelles adhésions

6 réunions de la délégation régionale

4 réunions bilatérales avec le Directeur Général de l'ARS

Participation à **20** groupes de travail mis en place par l'ARS

4 groupes de travail (SSR, EHPAD 64, RH) réunis **11** fois

1 Assemblée régionale

1 grande journée « Ethique »

1 journée régionale SSIAD

1 Structure Associative de Rationalisation des Achats en Aquitaine ayant réalisé

2 marchés SARA en 2015

1 formation organisée en région

Représenter

La FEHAP Aquitaine est représentée et participe au débat public : rencontres bilatérales avec l'ARS, groupes de travaux inter-fédérations, Commission Régionale de Santé et de l'Autonomie, commissions spécialisées, ...

Former, fédérer, mobiliser...

Des actions transversales et thématiques ont marqué cette année 2015 :

- Organisation d'une Assemblée régionale, moment fort de la FEHAP en région, avec comme thème principal, la réflexion sur les opportunités de l'utilisation des réseaux sociaux pour le secteur sanitaire et médico – social privé non lucratif ;
- Participation à la démarche « Esprit des Lois » sur l'appropriation par les acteurs des lois sur la démocratie sanitaire et sur la rénovation de l'action sociale et médico-sociale ;
- Déploiement de la Structure Associative de Rationalisation des Achats « SARA Aquitaine » avec la réalisation de deux

marchés : les produits alimentaires et les prestations d'intérim ;

- Réunion des groupes de travail thématiques permettant des temps d'échanges sur les actualités, et un partage d'expériences (SSR, EHPAD 64, vie associative, Ressources humaines) ;
- Mise en place d'un Cluster « Qualité de Vie au travail » avec une dizaine d'établissements volontaires en lien avec l'ARACT Aquitaine ;
- Organisation d'une journée régionale sur l'actualité des SSIAD ;
- Autorisation du Groupement de Coopération Sanitaire de moyens des 17 établissements « SSR FEHAP Aquitaine » ;
- Participation au 1^{er} Symposium Sénior à Bordeaux impliquant la tenue d'un stand ainsi que des témoignages d'adhérents aux deux tables rondes.

2^{ème} journée éthique : « Accompagner et Soigner : incertitudes, impasses et risques » le 3 février 2015

Après une 1^{ère} édition en

2011 consacrée à la « fin de vie », cette seconde journée organisée par la FEHAP, en partenariat avec la FEP et l'Espace de Réflexion Ethique d'Aquitaine avait pour thème : «Accompagner et Soigner : incertitudes, risques, impasses». 180 personnes étaient présentes pour assister à cette journée, où différents regards, philosophique, sociologique, juridique et expérimentiels, se sont croisés pour tenter de dessiner une épistémologie et une éthique pratique du risque dans le champ sanitaire, social et médico-social.

Organisation de la fédération au sein de la région la plus vaste de France « Aquitaine Limousin Poitou – Charentes »

Les délégations régionales FEHAP Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes se sont réunies régulièrement depuis le début du mois de février 2015, afin de réfléchir à la future organisation de la région. L'objectif est de s'adapter à la nouvelle carte régionale, tout en maintenant un niveau de réponse au plus près des besoins des adhérents.

AUVERGNE



AUVERGNE

Dynamisme, investissement, engagement

Mue par la volonté de soutenir et de valoriser les actions des établissements et services de son territoire, la délégation régionale Auvergne œuvre au quotidien pour les accompagner dans la pérennisation de leurs activités. Investie, elle défend les spécificités des structures implantées aussi bien en milieu urbain que rural. Avec l'appui des délégués départementaux et des référents métiers, une communication ascendante et descendante est instaurée permettant à la FEHAP de suivre de près les problématiques de ses adhérents.

Depuis plus de 10 ans, la délégation régionale, engagée, reconnue et entendue, insuffle une dynamique forte au réseau, qui lui a renouvelé sa confiance. Son implication auprès des différentes instances et groupes de travail répond à l'engagement PNL de défendre la prise en charge en santé des populations.

Présence politique et stratégique

Pour défendre les intérêts du secteur, la FEHAP Auvergne se mobilise activement auprès des

parlementaires et des élus. Les rencontres se sont poursuivies en 2015, concourant à l'établissement d'une relation de confiance privilégiée et confortée. Sur l'année écoulée, les députés et sénateurs ont été sensibles aux enjeux et problématiques liés, entre autres, aux zones de revitalisation rurale, au crédit d'impôt pour l'action sociale et solidaire, à la réforme territoriale, à la loi économie sociale et solidaire ; sans oublier les projets de lois de finances et de financement de la sécurité sociale.

2ème journée régionale sur la réflexion éthique

Forte du succès de 2014, une 2ème rencontre éthique a été organisée sur le thème « autonomie : la prise de risque est-elle éthique ? ». Après une matinée en séance plénière pour poser le cadre, les participants ont travaillé en groupes sur des cas pratiques : le patient doit-il décider des suites de son traitement ? Le conjoint, les enfants, les parents doivent-ils valider une décision médicale malgré le désaccord de l'intéressé en perte d'autonomie ? Doit-on accorder une formation au salarié selon ses souhaits ou selon les besoins de

la structure ? Comment définir le lien hiérarchique entre un salarié et un médecin ? Comment encourager un enfant à être autonome dans le cadre de procédures ? Plébiscité, cet événement fera l'objet d'une 3ème édition : Rendez-vous à l'automne 2016 !

Informier, former, partager : des temps d'échanges privilégiés

Attentive, la FEHAP Auvergne propose des rencontres thématiques dédiées. Lancé en 2014, le groupe RH s'est notamment réuni en 2015 pour travailler sur la réforme de la formation professionnelle et la complémentaire santé. 2015 a également été l'occasion d'initier en région la réflexion sur la Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE). Enfin, les travaux sur les systèmes d'information en santé se poursuivent à destination des structures de petite taille et de taille moyenne.

» « A l'écoute et au service de ses adhérents, la délégation régionale, mène une action de proximité pour porter et défendre les valeurs du privé non lucratif. Elle veille à la dynamique et à la coordination d'un réseau fort, aux expériences reconnues et évaluées ».

Bernard BAYLE,
Délégué Régional
FEHAP Auvergne

★ CHIFFRES CLÉS :

- 80 établissements et services
- 45 organismes gestionnaires
- 5 000 lits et places
- 4 600 professionnels
- 6 réunions de la délégation régionale
- 73% de participation aux élections FEHAP régionales



BOURGOGNE

► « Interlocuteur historique de l'ARS, la FEHAP Bourgogne est son partenaire le plus exigeant. Notre présence dans tous les champs d'accompagnement nous met particulièrement à l'aise dans les réflexions sur les parcours. Nous sommes la fédération qui appelle au décroisement et à la cohérence entre tous les outils dans une démarche économique et non pas comptable ».

Loïc GRALL,
Délégué Régional
FEHAP Bourgogne

L'année 2015 aura été l'année de la déclinaison des orientations stratégiques régionales de notre projet 2014-2020 :

- Faire le pari du dynamisme et s'inscrire dans le jeu des cercles concentriques à travers la construction d'alliances, assurer un rôle politique ;
- Promouvoir et décliner le choix stratégique du décroisement du système de santé ;
- Poursuivre la réflexion sur la problématique de la gouvernance associative ;
- Structurer plus largement notre délégation visant à la représentativité et profilée pour l'action.

Ces 4 grands axes ont guidé l'action de la délégation régionale avec le même credo du dépassement des frontières sanitaires, médico-sociales, sociales.

En parallèle, la FEHAP Bourgogne, partenaire incontournable de l'ARS, a participé à l'ensemble des réunions, des commissions, groupes de travail... qui rythment l'action

de l'ARS tout en rappelant régulièrement la nécessité d'une réelle politique de santé.

Au plus près des adhérents

A l'instar des années précédentes, la FEHAP Bourgogne a travaillé au plus proche des adhérents en organisant différentes rencontres sur des sujets d'actualité :

- Les réunions trimestrielles du groupe EHPAD qui ont été riches en échanges et en partages d'expériences ;
- Les rencontres avec le GCS e-santé afin de le soutenir dans la promotion des outils types via trajectoire ;
- Une Assemblée régionale sur la thématique des CPOM qui a rencontré un franc succès auprès des adhérents et plus largement auprès de nos différents partenaires ;
- Une formation PATHOS ouverte à nos collègues francs-comtois.

Une Réunion régionale sur l'Etude Nationale des Coûts en EHPAD

Elle s'est tenue à Dijon le 7 décembre 2015 en présence des représentants nationaux de l'Agence Technique de l'Information sur l'Hospitalisation et de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie. Cette journée a permis de débattre avec les adhérents sur les éléments méthodologiques, sur les premiers résultats et sur les enjeux qui en résultent.

★ CHIFFRES CLÉS :

84 établissements et services

58 organismes gestionnaires

4 457 lits et places

3 375 ETP

Présence dans plus de **25** instances et groupes de travail



Fédérer, informer et former

2015 a permis la concrétisation de plusieurs priorités de la délégation régionale permettant de fédérer les adhérents autour de problématiques communes :

- La poursuite du développement des groupes thématiques avec la mise en place de la commission régionale « parcours de la personne âgée ».
- Le lancement de la dynamique vis-à-vis des présidents de CME et des médecins responsables du secteur médico-social avec l'organisation d'une rencontre régionale et la mise en place de référents par secteur.
- L'organisation de formations en faveur des administrateurs.

Représenter et défendre

La délégation régionale a eu la volonté, tout au long de l'année, de conforter son positionnement politique et stratégique.

- En renforçant sa composition avec la réservation de deux sièges à des administrateurs lors de son renouvellement et l'intégration d'un mé-

decin en qualité de personne qualifiée.

- En participant au débat public avec le souci de la défense des intérêts des adhérents sur de nombreux dossiers : révision du PRS, renouvellement des autorisations de SSR, facturation des frais de transports, conventions financières dans le secteur PH en prix de journée, réforme de la tarification des EHPAD, réforme du financement des SSR, campagnes budgétaires.

S'unir

La FEHAP Bretagne a su au fil des ans nouer des relations de qualité avec ses partenaires afin de mener des actions conjointes en faveur des acteurs privés non lucratifs : organisation d'une journée des porteurs de mandats FEHAP et URIOPSS, signature d'une convention de partenariat avec le CISS Bretagne, signature de la Charte Romain Jacob, soutien et déploiement de la SARA Grand Ouest.

La place des usagers, thème central de l'Assemblée régionale

La FEHAP Bretagne a accueilli, lors de son Assemblée régionale, le 27 mars 2015, Claire COMPAGNON, auteur du rapport « Pour l'An II de la démocratie sanitaire ». Elle a pu présenter ses préconisations et son approche sur la place des usagers dans les secteurs sanitaire et médico-social. Sa vision a suscité de stimulants échanges et débats avec les participants.

Cette journée a été l'occasion de conforter les liens entre les établissements privés non lucratifs et les représentants d'usagers par la signature d'une convention de partenariat entre la FEHAP Bretagne et le CISS Bretagne, en présence du Directeur Général de l'ARS, du Président de la CRSA et du Président de la commission spécialisée droits des usagers de la CRSA.

» « Attachée à défendre au mieux les intérêts des adhérents, la délégation régionale Bretagne a poursuivi ses actions en privilégiant la proximité et l'échange et en renforçant son positionnement politique et stratégique vis-à-vis des autorités et de ses partenaires. »

Bernard CALON,
Délégué Régional
FEHAP Bretagne

★ CHIFFRES CLÉS :

- 200 établissements et services
- 80 organismes gestionnaires
- 84 représentants investis dans 46 instances départementales, régionales et nationales
- 5 réunions de la délégation régionale
- 21 rencontres des commissions régionales et délégations départementales
- 51 personnes formées
- 1 Assemblée régionale
- 1 journée des porteurs de mandat
- 6 nouvelles adhésions en 2015
- 3 candidatures dont 1 primée aux trophées de l'innovation 2015



► « Au service de ses adhérents, la délégation régionale Centre-Val de Loire mène une action active de défense des intérêts du secteur Privé Non Lucratif ».

Bruno Papin,
Délégué Régional FEHAP
Centre-Val de Loire

★ CHIFFRES CLÉS :

136 établissements et services adhérents

50 organismes gestionnaires

+ de **7900** lits et places

60 établissements et services pour personnes âgées

20 établissements sanitaires

45 établissements pour personnes en situation de handicap

7 référents thématiques (personnes âgées, personnes handicapées etc.)

1 délégué par département

CENTRE-VAL DE LOIRE

Présente dans les 6 départements de la région, la délégation régionale Centre-Val de Loire de la FEHAP s'attache à défendre les intérêts du secteur privé non lucratif :

- En menant une action investie auprès des élus locaux et des instances administratives régionales, la FEHAP permet à ses adhérents d'être pris en considération localement.
- En proposant différents groupes de travail thématiques, la délégation régionale permet aux professionnels de devenir acteurs de leur secteur.
- En étant présente dans l'ensemble des instances et groupes de travail régionaux et locaux, la délégation régionale s'investit pour défendre ses adhérents dans les lieux de décision.
- En consultant fréquemment ses adhérents, elle identifie en amont les difficultés des différents secteurs et des territoires de santé, et en informe les représentants locaux et nationaux afin de leur apporter une réponse concrète.

- En utilisant une communication externe et institutionnelle, elle valorise et promeut les actions des adhérents.

Par ailleurs, la délégation régionale propose depuis plusieurs années des conférences et journées de réflexion et d'échanges. Cette année encore les systèmes d'information en santé ont été mis à l'honneur.

La FEHAP Centre-Val de Loire, signataire de la charte Romain Jacob

En présence de Pascal Jacob, Président d'Handidactique, et de Philippe Damie, Directeur Général de l'ARS Centre-Val de Loire, la délégation régionale de la FEHAP a signé la « Charte Romain Jacob » en octobre 2015. Initiée par Pascal Jacob, cette « Charte-projet » a comme perspective d'améliorer la société en l'adaptant au handicap. Ce projet ambitieux est soutenu par la FEHAP, c'est naturellement que la délégation régionale Centre-Val de Loire a impulsé les travaux dans son territoire. Elle s'est pour cela engagée à mener des actions concrètes en faveur des personnes en situation de handicap autour de dix objectifs clefs.

Une délégation mobilisée

L'année 2015 a été riche sur le plan législatif : projet de loi d'adaptation de la société au vieillissement, projet de loi de modernisation de notre système de santé, projet de loi de financement de la Sécurité Sociale, projet de loi de finances... Sur chacun des projets, la délégation régionale a fait valoir aux parlementaires de la région les intérêts des adhérents et a permis l'adoption d'avancées, parfois majeures. Par son action reconnue, la délégation régionale s'est positionnée auprès des parlementaires et des élus comme fédération dynamique, active et à l'écoute des acteurs de santé.

CHAMPAGNE- ARDENNE



CHAMPAGNE - ARDENNE

S'appuyant sur des personnes ressources et des adhérents investis, la FEHAP Champagne-Ardenne est devenue un acteur majeur et reconnu du secteur sanitaire, social et médico-social régional. L'année 2015 a été à la fois une année de consolidation de l'existant mais également de construction de la future organisation de la grande région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine.

Les maîtres-mots de la FEHAP Champagne-Ardenne en 2015

Appliquer le principe de démocratie participative et d'ouverture en étant à l'écoute de l'ensemble des adhérents et en prenant des décisions collégiales au sein de la délégation régionale.

Mutualiser les compétences et le savoir-faire des adhérents pour constituer un réseau solide et utile à chacun.

Défendre les adhérents en relayant les positions de la fédération auprès des autorités et des élus mais également en menant une veille active sur les problématiques régionales.

Promouvoir des valeurs en s'engageant dans le champ de l'éthique, de l'accès aux soins et en participant au débat public :

- Signature de la Charte Romain Jacob le 17 février 2015 et participation au groupe de travail CRSA sur la mise en œuvre de la charte ;
- Organisation de plusieurs journées thématiques autour du film « N'ayez pas peur » de Pascal Jacob ;
- Soutien et valorisation d'initiatives des adhérents (Comité Ethique Inter Associatif de l'Aube, compte-rendu de Conseil de la Vie Sociale en vidéo...);
- Travail sur la problématique des déserts médicaux en relayant l'étude sur les centres de santé FEHAP auprès des acteurs locaux.

Impulser la dynamique grande région en collaborant avec les délégations régionales Alsace et Lorraine.

Congrès FEHAP à Reims : les adhérents et les usagers champardennais à l'honneur.

À l'occasion du 40ème congrès de la FEHAP, la délégation régionale a souhaité valoriser les structures champardennaises et placer l'utilisateur au cœur du congrès. Pari réussi avec :

- Une exposition d'œuvres réalisées par des usagers de divers établissements ;
- Des ouvrages et des films d'adhérents ;
- Un flashmob de résidents des foyers-logements rémois, ARFo
- La soirée de Gala marquée par la prestation musicale des Freestylers du 51, jeunes du Centre de Rééducation Motrice de Champagne - Association CRMC accompagnés de leurs éducateurs.

► « L'ex-région Champagne-Ardenne, à l'heure d'un nouveau territoire, s'est engagée dans une aventure passionnante dont les enjeux sont forts. Préserver la proximité, optimiser les moyens et mutualiser les innovations sont les clefs d'une fusion réussie que portera dorénavant la grande région FEHAP, pour tous ses adhérents. »

Michel TANGUY,
Délégué Régional FEHAP
Champagne-Ardenne

★ CHIFFRES CLÉS :

- 74 établissements et services
- 38 organismes gestionnaires
- 3655 lits et places
- 5 nouvelles adhésions en 2015
- 4 réunions de la délégation régionale
- 2 groupes de travail
- 1 Assemblée régionale
- 3 candidatures d'adhérents aux Trophées de l'Innovation FEHAP 2015 dont 1 primé
- 24 représentants aux instances régionales et nationales



FRANCHE-COMTÉ

► « La délégation régionale en 2015 a encore tenu un rôle reconnu en région avec une forte présence dans les instances de la démocratie sanitaire régionale et un rôle prépondérant dans les organisations de la branche professionnelle. Nos adhérents se sont encore distingués au travers du portage d'opérations exemplaires et innovantes. ».

Didier FAYE,
Délégué Régional FEHAP
Franche-Comté

La délégation régionale a poursuivi la déclinaison du projet stratégique 2014-2020 :

Les adhérents ont mis en œuvre la transversalité que ce soit en étant porteur de réseau de coordination en psychiatrie-santé mentale, en participant au comité de pilotage de la filière gériatrique du Grand Besançon ou en constituant en Haute Saône un groupement de coopération permettant de regrouper des EHPAD associatifs du département et en créant une association (Géronto 70) de coordination gérontologique ouverte à tous les acteurs du champ de la personne âgée. Ils ont fait de la dimension éthique un champ de concertation et de levier d'action avec l'organisation de deux forums l'un sur le thème de « l'éthique professionnelle au service de la mobilisation associative aujourd'hui » et l'autre sur celui de « la reconnaissance et la démocratie ».

La délégation poursuit son travail au sein de l'espace de réflexion éthique Bourgogne-Franche Comté et continue son action de promotion pour la représentation des usagers au sein des établissements. Elle a joué

son rôle pour maintenir la visibilité de la FEHAP en tant que fédération d'employeurs et reste un interlocuteur incontournable au sein d'UNIFED, de la DR CPNE et d'UNIFAF.

Elle devient, par l'intermédiaire des membres de la délégation régionale, partenaire de l'ARS pour travailler au sein du COPIL sur le schéma régional des ressources humaines en santé, membre du club régional d'animation territoriale Bourgogne-Franche Comté et elle se positionne d'ores et déjà sur les représentations qui devront lui échoir au sein de la Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie (CRSA) et de ses commissions.

La délégation reste également très présente au sein de l'Economie Sociale et Solidaire, poursuivant ses travaux au sein de la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS).

Les adhérents ont cette année encore réalisé des projets innovants :

La Fondation Arc en Ciel s'est équipée d'un appareil unique en Franche Comté : l'isocinétisme. Cet appareil utilisé en

rééducation permet le renforcement musculaire. Il respecte la physiologie du mouvement dont il contrôle la trajectoire l'amplitude et la vitesse. L'Association Hospitalière de Bourgogne-Franche Comté a été primée pour son projet de télémédecine en psychiatrie du sujet âgé. La maison du Combattant a mis en place des formations actions en faveur de la bien-être et l'APF propose au personnel des techniques issues du théâtre d'improvisation pour améliorer la cohésion d'équipe et les relations avec les familles.

Le Crédit d'Impôt pour l'Action Solidaire

Cette année encore, la délégation a mené un travail de défense des intérêts des adhérents important auprès de l'ensemble des parlementaires en particulier sur le portage de l'amendement relatif au Crédit d'Impôt pour l'Action Solidaire.

★ CHIFFRES CLÉS :

68 établissements et services

24 associations gestionnaires

4 150 lits et places

3 700 professionnels

3 candidatures dont une primée aux trophées de l'innovation

ILE-DE-FRANCE



ILE-DE-FRANCE

Mobiliser

Dans le cadre d'une démarche de restructuration du secteur médico-social amorcée par l'ARS fin 2014, la FEHAP Ile-de-France a souhaité accompagner au mieux ses adhérents par un événement dédié à ce sujet en mars 2015 et la création d'un groupe d'appui avec un double objectif : outiller les adhérents par la réalisation d'un référentiel de méthode sur les restructurations et coopérations et accompagner les adhérents qui le souhaitent dans leurs réflexions sur leur évolution.

Animer

En 2015, la délégation régionale a souhaité décliner son action au plus proche des territoires en mettant en place une animation départementale s'appuyant sur des délégués départementaux. Ainsi, sept des huit départements franciliens ont organisé au moins une première réunion départementale en 2015.

Par ailleurs, un « Club RH » réunissant directeurs et DRH/RRH a été monté début 2015. Se réunissant deux fois par an sur des thématiques choisies par les participants, il est ouvert à tous

les adhérents souhaitant échanger sur ces sujets.

(In)former

Sept événements régionaux ont été organisés en 2015 à destination de l'ensemble des adhérents :

- sur les restructurations dans le secteur médico-social,
- sur la santé mentale en partenariat avec l'URIOPSS,
- sur le projet personnalisé (avec l'URIOPSS),
- sur le bilan des évaluations externes (avec l'URIOPSS),
- sur les enjeux du projet de loi de santé,
- sur les enjeux du virage ambulatoire,
- un dîner sur l'appartenance de nos structures à l'économie sociale et solidaire.

Organisation d'un 2^{ème} dîner dédié à la vie associative

Le 5 novembre 2015, près de 70 Présidents, administrateurs et directeurs se sont réunis à la Maison des Centraliens pour un dîner-débat autour des questions de l'appartenance à l'Économie sociale et solidaire : Comment faire vivre la « gouvernance démocratique » au sein de nos structures ? Quelles garanties pour une prise en charge reflétant réellement les valeurs associatives ? Quelles nécessaires évolutions pour assurer la pérennité de nos organisations ? Quelle responsabilité des administrateurs en tant qu'employeurs ?

» « L'année 2015 a été intense et dynamique pour les Franciliens avec le renouvellement de la délégation régionale, le lancement du Club RH, le déploiement de l'animation départementale et l'organisation de 7 événements ! »

Antoine PERRIN,
Délégué Régional FEHAP
Ile-de-France

★ CHIFFRES CLÉS :

754 établissements et services

37 nouvelles adhésions

6 réunions de la délégation régionale

7 événements régionaux

2 présidences de conférence de territoire

(78 et 95)

27 candidatures dont **1** primée aux Trophées de l'innovation



LANGUEDOC-ROUSSILLON

► « Nous savons que nous sommes sur le bon chemin lorsque regarder en arrière ne nous intéresse plus. »

Philippe REMER,
Délégué Régional FEHAP
Languedoc-Roussillon

Représenter

La délégation régionale participe au débat public. Elle contribue à défendre les intérêts des adhérents en étant présente au sein des instances publiques régionales, départementales et locales et en s'investissant dans les groupes de travail sanitaires et médico-sociaux.

Elle assure également un travail auprès des instances de la branche.

Sans oublier la participation aux Commissions nationales FEHAP axées sur des thématiques sanitaires et sociales, ressources humaines et liées à la vie associative.

Mobiliser, échanger et fédérer...

La délégation régionale mobilise et fédère ses adhérents autour de journées thématiques techniques :

- la journée d'information régionale sur les risques professionnels en établissement, avec la présence d'UNIFAF, la CARSAT, l'ARACT et CHORUM-CIDES,
- l'Assemblée régionale dont le thème principal était les enjeux des systèmes d'information pour les structures sanitaires

et médico-sociales,

- le colloque EHPAD/SSIAD sur les enjeux des réformes à venir, organisé en collaboration avec la région Midi-Pyrénées,
- les groupes de travail (Ressources Humaines, EHPAD 66,...).

Elle se préoccupe aussi fortement des sujets liés à la gouvernance associative, avec le lancement du collège des administrateurs et l'organisation d'une journée dédiée aux enjeux du secteur privé non lucratif, avec la présence d'Alice Casagrande, Directrice de la Formation et de la vie associative à la FEHAP. La délégation régionale souhaite accentuer son action sur les territoires de proximité que sont les départements : la journée départementale du Gard portant sur les actualités impactant les structures pour personnes âgées et handicapées organisée le 9 janvier 2015 en est un exemple.

Mobilisation autour de la question des risques professionnels en établissement

Journée d'échanges, avec CHORUM-CIDES, auteur du guide méthodologique Document unique d'évaluation des

risques professionnels et les acteurs régionaux concernés (UNIFAF, La Carsat et l'ARACT). Retour d'expérience de deux établissements FEHAP témoins d'un projet pilote mené en région. Plus de 60 adhérents mobilisés !

Lancement du collège des administrateurs

- 12 administrateurs mobilisés au sein du Collège, 3 présents à la Commission Vie Associative Nationale et 4 administrateurs au sein de la délégation régionale,
- Une journée d'information dédiée aux administrateurs avec la participation d'Alice Casagrande, Directrice de la Formation et de la vie associative, sur les enjeux du secteur privé non lucratif.

Travail préparatoire dans le cadre de la réforme territoriale

Rencontre des Délégations Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon à quatre reprises pour préparer l'organisation future de la FEHAP en région.

Le mot d'ordre : maintenir voire renforcer la proximité des actions auprès des adhérents !

★ CHIFFRES CLÉS :

210 établissements et services

7 réunions de la délégation régionale

5 journées d'informations régionales ou départementales

1 session de formation

9 nouveaux établissements adhérents en 2015

1 adhérent primé aux Trophées de l'innovation 2015

LIMOUSIN



LIMOUSIN

Innover et représenter

Les territoires du Limousin sont un excellent terrain d'innovation et cette année encore les trois projets suivants le confirment : l'accueil de jour itinérant en milieu rural de l'Association Soins et Santé, le bâtiment intelligent pour le bien-être des résidents et salariés de la MAS du Vernet de la Fondation Caisse d'Epargne pour la Solidarité (FCEs) et le partenariat innovant autour de l'accessibilité des personnes déficientes visuelles et de la promotion de la sauvegarde de l'environnement développé par le CRP de l'APSAH.

Les adhérents de la région sont par ailleurs représentés au sein de nombreuses instances régionales et départementales et sont à ce titre parties prenantes de la politique régionale de santé.

Fédérer et donner du sens

Les adhérents de la région ont régulièrement été invités à participer aux réunions des groupes de travail thématiques portés par la délégation régionale : un groupe RH, un groupe SSIAD / Maintien à domicile et un groupe Handicap /

Autisme. Il s'agit d'apporter une information et un accompagnement à l'ensemble des adhérents, de recueillir leurs attentes et de proposer des solutions collectives. C'est ainsi que les valeurs que nous partageons prennent tout leur sens et permettent de créer une véritable dynamique fédérale régionale qui se poursuivra à partir de 2016 dans le cadre de la grande région Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes.

L'évolution de la FEHAP au sein de la grande région Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes

Sous l'impulsion de la réforme territoriale, le Limousin fusionne en 2016 avec ses deux régions voisines, l'Aquitaine et le Poitou-Charentes, pour créer la plus vaste région de France. Outillés de cartographies des adhérents et d'un état des lieux des pratiques respectives, les Délégués Régionaux et chargés de mission FEHAP des trois régions se sont rencontrés à plusieurs reprises en 2015 pour co-construire une nouvelle organisation régionale pour 2016. Les membres des trois délégations régionales se sont réunis

fin 2015 à Bordeaux en présence du président et du directeur général de la FEHAP pour préciser les contours de cette nouvelle organisation qui alliera efficacité, équité et proximité auprès des adhérents de notre fédération.

► « La délégation régionale FEHAP Limousin a consolidé en 2015 sa structuration, sa représentation externe, son action globale auprès des adhérents et a mené parallèlement une réflexion avec les régions Aquitaine et Poitou-Charentes quant à l'évolution de la FEHAP dans la future grande région. »

Aurély DUSSARTRE-BOUGNOTEAU,
Déléguée Régionale
FEHAP Limousin

★ CHIFFRES CLÉS :

100 établissements et services

42 organismes gestionnaires

4 385 lits et places

6 réunions de la délégation régionale

5 réunions du groupe RH

1 Assemblée régionale

Participation à **40** instances régionales et départementales

1 nouvelle adhésion en 2015



LORRAINE

► « Les travaux de la délégation régionale ont été rythmés par des chantiers divers et spécifiques. Les adhérents ont pu bénéficier de journées d'études et de réflexions sur l'avenir des EHPAD et des services d'aide à domicile, dans le cadre de la loi d'adaptation de la société au vieillissement, et les membres de la délégation régionale ont travaillé sur l'impact de la réforme territoriale et de la nouvelle grande région sur le fonctionnement des délégations régionales FEHAP. »

Patrick LSTIBUREK,
Délégué Régional FEHAP
Lorraine

★ CHIFFRES CLÉS :

227 établissements et services

81 organismes gestionnaires

15 500 lits et places

9 nouveaux

établissements et services en 2015 dont **6** EHPAD de la Fondation St Charles de Nancy et de l'Association Clinique Ste Elisabeth de Thionville

Activités et actions FEHAP Lorraine en 2015

La FEHAP Lorraine est représentée et participe aux instances ARS et conseils départementaux : rencontres bilatérales avec l'ARS, groupes de travail inter-fédérations, commission régionale de santé et de l'autonomie et ses commissions spécialisées, les commissions de sélections d'appel à projets,...

Former, fédérer, mobiliser

En septembre 2015, un colloque a rassemblé une centaine d'adhérents sur les problématiques et actualités du secteur Personnes Agées : Loi d'adaptation de la société au vieillissement, réforme de la tarification des EHPAD, évolutions du secteur du domicile avec le développement à venir des Services Polyvalents d'Aide et de Soins à Domicile (SPASAD), évolution de la contractualisation... Ils ont fortement apprécié les interventions des conseillers FEHAP et des représentants de l'ARS. Cette journée a pu leur apporter des clés de compréhension sur ces évolutions, à la fois pour les services à domicile et pour les structures avec hébergement, pour ainsi mieux anticiper l'avenir.

La région organise régulièrement des formations, répondant ainsi aux demandes de ses adhérents. 5 sessions de formations ont été organisées en 2015 :

- Le modèle pathos : préparer et réaliser sa coupe (1 jour),
- Les fondamentaux d'une relation de travail soumise au droit du travail et à la CCN 51 (4 jours),
- Politique de formation : choix des investissements et mise en œuvre des dispositifs (2 jours),
- Conduite d'entretien d'évaluation professionnelle,
- La fiscalité des associations et fondations (1 jour).

Des rencontres RH, une réponse aux besoins des adhérents

Démarrées en juin 2014, les rencontres RH ont été organisées à trois reprises au cours de cette année 2015 dans le but d'échanger autour de l'actualité et des pratiques relatives à la gestion des ressources humaines. Ces rencontres sont l'occasion de rassembler les Directeurs, DRH et RRH (plus d'une trentaine de participants lors de cha-

cune des rencontres) autour des thématiques suivantes : actualités de la CCN 51 ; complémentaire santé avec mini forum en présence des mutuelles, compte pénibilité, absentéisme.

Des projets portés par les commissions régionales sectorielles

La commission régionale Enfance-jeunesse et Adultes Handicapés a monté en 2015 un projet de formation/action sur la problématique de l'absentéisme. Avec le soutien de la délégation régionale, l'action de formation/action intitulée « évaluer et comprendre l'absentéisme, au service des adhérents du secteur du handicap : calcul du taux, indicateurs et prévention » a été confiée à Alma Performance.

Cette formation offerte par la FEHAP à ses adhérents en Lorraine a transmis une méthodologie « indicateurs » de l'absentéisme. Une dizaine d'établissements ont donc participé le 19 mars 2015 à cette formation suivie d'entretiens et d'accompagnement individuels.

MIDI-PYRÉNÉES



MIDI-PYRÉNÉES

Forte progression des relations institutionnelles

Que ce soit à l'occasion des réunions des différentes instances de la CRSA et des réunions inter fédératives avec l'ARS, les adhérents Midi-Pyrénées ont été assurés de leur représentation constante et d'un concours actif pour des initiatives à l'instar du travail réalisé avec la CSMS sur le parcours de soins sans rupture d'accompagnement pour les personnes âgées ou handicapées. La délégation régionale a été également signataire de la Charte Romain Jacob.

De plus, 2015 fut une année de forte mobilisation de la délégation régionale et des adhérents auprès des députés et sénateurs, particulièrement sur le projet de loi d'adaptation de la société au vieillissement et sur le Crédit d'impôt pour l'action solidaire.

Des réunions thématiques pour informer et échanger

Les adhérents ont pu participer et se rassembler à l'occasion de réunions informatives autour d'experts invités ou de témoins pour partager des expériences :

- Une journée RH sur

l'optimisation des fonds de formation, l'actualité de la CCN51 et l'absentéisme

- Une journée sur la complémentaire santé
- Une journée interactive RSE - Responsabilité sociétale et environnementale
- Des réunions départementales
- Des réunions du groupe des directeurs d'établissements psychiatriques et de santé mentale
- Un colloque inter régional EHPAD, SSIAD

Sur le thème de l'emploi des jeunes ou de la santé au travail, la FEHAP Midi-Pyrénées était présente au mois de l'ESS (Economie Sociale et Solidaire), ainsi qu'à la journée européenne des droits du patient (CISS) sur la dimension universelle du droit des patients.

La réforme régionale

Plusieurs réunions échelonnées dans l'année ont permis de travailler en concertation avec les délégués régionaux, les membres des délégations et les chargés

de missions des régions Languedoc Roussillon et Midi-Pyrénées.

Ces travaux ont permis de débattre et d'enrichir les réflexions conduites par les autres régions et par le siège de la fédération. Le Président et le Directeur général de la FEHAP étaient présents dans notre région mi-décembre pour achever leur tour des régions. Le deuxième rendez-vous de la « vie Associative » (administrateurs et directeurs) a été consacré à la réforme régionale avec la participation de l'ARS.

Une Assemblée régionale, un invité marquant

Dressant le bilan annuel des activités de tous les secteurs, ce rassemblement des adhérents a été ouvert à de nombreux partenaires : mutualité, Fédération Hospitalière de France (FHF), espace de réflexion éthique régional, Conseil régional, délégations territoriales de la FEHAP... Invité d'honneur de l'Assemblée régionale, Claude ONESTA a partagé son expérience de manager sportif, pour beaucoup, transposable au management de nos structures.

► « Tout en préparant la réforme régionale, notre délégation régionale a poursuivi sa représentation dans de nombreuses instances régionales ou départementales et ses actions en faveur des adhérents. L'année 2015 a été marquée par des relations institutionnelles en forte progression, par l'organisation et le partenariat de nombreux événements qui attestent de la place et de la reconnaissance de notre fédération ; c'est ce que nous poursuivrons ensemble dans la nouvelle région au service des adhérents. »

Dr Gérard DE BATAILLE,
Délégué Régional FEHAP
Midi-Pyrénées

★ CHIFFRES CLÉS :

251 établissements et services

82 organismes gestionnaires

10 structures sanitaires accompagnées

(financement spécifique ARS) dans le cadre de «Hôpital Numérique»

5 nouvelles adhésions en 2015

6 candidatures aux Trophées de l'innovation 2015

5 réunions de la délégation régionale

2 réunions de Bureau

1 Assemblée régionale réunissant plus de 70 adhérents



► « En 2015, la délégation régionale FEHAP NPDC a poursuivi son action de proximité avec les adhérents en organisant plusieurs manifestations et également par des actions de promotion du modèle économique Privé Non Lucratif, synonyme de réactivité, adaptabilité et de solidarité puisqu'il permet d'accueillir toutes les typologies de population sans aucune distinction, donnant ainsi accès tant à des soins très techniques, polyvalents ou spécialisés qu'à un accueil et un accompagnement de qualité ».

Corinne DARRE,
Déléguée Régionale
FEHAP
Nord-Pas-de-Calais

★ **CHIFFRES CLÉS :**
190 établissements et services
56 organismes gestionnaires
13 500 lits et places
7 réunions de la délégation régionale
7 nouveaux établissements et services

NORD-PAS-DE-CALAIS

Au plus près des adhérents : pour une meilleure information et mutualisation

Grâce à ses commissions RH ou SSR, à une journée d'information sur la réforme de la tarification en EHPAD, ou à la journée d'actualité sur le champ « Personnes Agées », la Délégation FEHAP NPDC propose aux adhérents d'être toujours mieux informés, d'échanger et de pouvoir mutualiser des solutions, des procédures, des pratiques parfois même des projets.

Valoriser l'image et la compétence de ses adhérents : colloque sur l'éthique managériale

La délégation régionale propose régulièrement de grandes journées de réflexion autour d'un thème fédérateur et transversal. Cette année, les adhérents ont été conviés à un colloque portant sur le thème de l'éthique managériale au Musée de la Piscine de Roubaix.

A l'heure où la gestion des ressources humaines bat son plein, où le suivi et la mise en conformité aux normes sont de rigueur, où les rythmes accélérés des organisations et contraintes économiques occupent les premières

loges... peut-on encore identifier une éthique managériale spécifique au secteur Privé Non Lucratif ? Comment les valeurs PNL peuvent-elles encore aujourd'hui :

- prévaloir au sein des projets associatifs ;
- se traduire dans chaque acte de direction, de gestion ;
- être garantes des relations direction-collaborateurs-usagers ? ...
- Autant de questions auxquelles les 6 intervenants de ce colloque ont tenté de répondre.

Développer les partenariats associatifs

La délégation régionale a développé ses relations de partenariats avec d'autres institutions régionales, afin de promouvoir les actions associatives dans notre région sur des thèmes aussi variés que les systèmes d'information dans les établissements sociaux et médico-sociaux, et la signature de la Charte Romain Jacob, sur l'accès à la santé des personnes en situation de handicap.

Une avancée commune NPDC-Picardie vers la réforme territoriale de 2016

En prévision de la réforme territoriale et de la constitution de la région « NPDC-Picardie », les deux délégations ont accentué leurs échanges : rencontres entre les deux délégués ; rencontres des membres des deux délégations ; une journée NPDC-Picardie sur « Actualité du secteur Personnes Agées » en octobre 2015, qui fut l'occasion de revenir sur les thèmes des CPOM, des autorisations, des différentes formes d'accueil à domicile..., une commission commune SSR, et une rencontre des deux délégués avec Jean-Yves GRALL, DGARS préfigurateur en décembre 2015.

Ils nous ont rejoint en 2015 :

- l'EHPAD Saint François de Sales,
- l'ITEP L'Escale,
- le SESSAD L'Odyssée,
- les SAVS et SAMSAH de Valenciennes
- l'EHPAD Coquelicots et Bleuets
- l'EHPAD P. Mauroy
- le SPASAD Doma-Santé

BASSE-NORMANDIE



BASSE-NORMANDIE

Représentation

La FEHAP Basse Normandie est représentée et participe au débat public grâce à la mobilisation de ses membres de délégations mais aussi de ses adhérents.

Ainsi, elle est présente dans toutes les instances de démocratie sanitaire et plus largement dans les réunions et groupes de travail mis en place par les autorités de contrôle et de tarification mais aussi dans les instances représentatives des têtes de réseaux normands.

Solidarité et gouvernance en pleine réforme territoriale

Ce sont les maîtres mots de cette année en délégation régionale Basse Normandie. Les actions ont été proposées à chaque fois que possible en inter région, et délocalisées au besoin. Il y a une volonté forte de continuer à soutenir les petites et moyennes associations dans l'exercice, de plus en plus ardu de leurs missions. Cela passe par la réflexion stratégique et la promotion de logiques de regroupements ; ce qui est proposé dans les « Petits déjeuners gouvernants ».

Le milieu de l'année a

été marqué par l'organisation d'une assemblée inter-régionale. Celle-ci a eu pour objectif de préparer les travaux induits par la réforme territoriale. Un groupe de travail inter régional a été constitué à partir du second semestre pour aiguiller la future délégation normande dans la rédaction du projet stratégique régional mais également dans son organisation et ses règles de fonctionnement.

Développer/dynamiser la vie associative dans les territoires à travers des projets locaux : « Les petits déjeuners gouvernants »

Dans la poursuite des travaux engagés l'année passée, 2 sessions de « petits déjeuners gouvernants » ont eu lieu en 2015. Chacune d'entre elles a été proposée dans les 3 départements de la région.

Les débats ont porté sur la question des résidences services et plus largement du parcours des personnes âgées, notamment dans les territoires ruraux. En 2016, un groupe de travail ad'hoc devrait voir le jour pour étayer la réflexion. Ces rendez-vous ont également été l'occa-

sion d'échanger avec les adhérents (directeurs et administrateurs) quant à leurs attentes vis-à-vis de la FEHAP et sa future organisation en région Normandie.

» « 2015 a été une année sous le signe de l'inter région mais également du soutien aux adhérents et de la proximité. L'activité a permis tant d'œuvrer au rapprochement des deux délégations normandes, en vue de la réforme territoriale, que de poursuivre la dynamique locale. Ces deux enjeux seront ceux de demain : comment articuler la politique régionale et les réalités de nos territoires. »

Bruno Pigaux,
Délégué Régional FEHAP
Basse Normandie

★ CHIFFRES CLÉS :

169 établissements et services

75 organismes gestionnaires

4786 lits et places

8 réunions de la délégation régionale dont une en inter région

1 assemblée inter régionale



► « Une page importante se tournera prochainement avec la mise en place d'une délégation régionale de la Normandie réunifiée. Les deux délégations collaborent depuis longtemps. Un nouveau projet stratégique régional est en cours d'élaboration par un groupe de réflexion mixte. Il permettra de poursuivre l'accessibilité aux informations et la proximité relationnelle et technique avec tous les adhérents des territoires normands. Je souhaite remercier ici tous les membres de la délégation ayant œuvré avec leurs associations au rayonnement de la délégation régionale FEHAP en Haute-Normandie. »

Éric RECTENWALD,
Délégué régional FEHAP
Haute-Normandie

★ CHIFFRES CLÉS :

139 établissements et services
91 organismes gestionnaires
5 588 lits et places
5 réunions de délégation dont une en inter région
1 assemblée inter régionale

HAUTE-NORMANDIE

Représenter et être l'interlocuteur des autorités de contrôle

La FEHAP Haute-Normandie est représentée et participe au débat public grâce à la mobilisation de ses membres de délégations mais aussi de ses adhérents.

Ainsi, elle est présente dans toutes les instances de démocratie sanitaire et plus largement dans les réunions et groupes de travail mis en place par les autorités de contrôle et de tarification mais aussi dans les instances représentatives des têtes de réseaux normands.

Organiser le travail en réseau et mobiliser la vie associative

Pour la troisième année consécutive, le mouvement haut normand « Osons le réseau », a organisé les troisièmes assises régionales des administrateurs. A destination des administrateurs des associations du champ médico-social, cette journée a pour objectif de proposer une réflexion stratégique aux conseils d'administration et d'échanger sur leurs interrogations et problématiques courantes. Cette année, les débats ont porté sur la stratégie de gouvernance des

associations en pleine réforme territoriale. En amont de cette journée, les administrateurs ont été interrogés sur l'évolution de leurs missions au sein des conseils. Une restitution a permis d'aborder la question du renouvellement et de l'évolution de la gouvernance associative. L'intervention d'un commissaire aux comptes a ouvert la discussion sur le modèle économique des associations et la gouvernance des associations dans les territoires de demain.

Les risques psycho-sociaux en question

L'année 2015 a été marquée par le thème des risques psycho-sociaux. Un groupe de travail composé de directeurs d'EHPAD volontaires, expérimente une démarche globale de prévention des risques psycho-sociaux. L'objectif de cette démarche est de proposer une méthode et des outils adaptés aux EHPAD qui sont fortement concernés par ce thème.

Une journée régionale d'information sur le thème des risques psycho-sociaux a également été organisée en fin d'année. Les participants issus du secteur sanitaire, social

et médico-social, ont pu échanger sur leurs problématiques et bénéficier d'apports théoriques et pratiques par des experts locaux sur le sujet.

OCÉAN INDIEN



OCÉAN INDIEN

Représenter

La FEHAP Océan Indien, présente et active dans les instances départementales et régionales concernant la santé et la formation, représente ses adhérents et participe au débat public. A travers la CRSA, les Conférences de Territoire mais aussi dans les groupes de travail de la Charte Romain JACOB et dans la commission d'appel à projets, la FEHAP Océan Indien participe activement à l'animation et au développement du secteur pour l'amélioration de la prise en charge et de l'accompagnement des personnes fragilisées.

Former, fédérer, mobiliser

Avec 6 actions de formation en 2015, 115 stagiaires qui ont été formés pour La Réunion et Mayotte. Que ce soit pour les professionnels salariés ou les administrateurs, la délégation régionale s'est attachée à leur proposer des sujets d'actualité.

L'ensemble des adhérents FEHAP Océan-Indien sont signataires d'un CPOM avec l'ARS et le Conseil Départemental. La signature de ce CPOM a permis la mise en place d'un prix de journée globalisé par le département.

Ce mode de financement nécessitant une harmonisation des pratiques et une concertation avec le département. Directeurs, directeur des affaires financières, comptables, experts-comptables, commissaires aux comptes, l'ensemble des professionnels et prestataires concernés ont été mobilisés.

Avec des sujets tels que la mise en place de la complémentaire santé obligatoire et la réforme de la formation professionnelle, la commission ressources humaines régionale a eu une activité intense nécessitant la mobilisation des adhérents sur des matinées dédiées avec l'intervention de partenaires.

Implantation de la FEHAP et de la CCN51 à Mayotte

Avec 4 associations associées à Mayotte, la délégation régionale les accompagne dans l'application progressive de la CCN51. En partenariat étroit avec les instances locales (ARS, DJSCS, DIECCTE...), et avec l'implication du siège de la FEHAP, un état des lieux financier de l'impact de l'application de la CCN51 a été fait. Celui-ci présenté aux associations ainsi qu'aux autorités de tarifi-

cation, indique le niveau d'accompagnement pour permettre l'entrée dans le droit commun des structures mahoraises.

Partenariat entre la FEHAP et les structures publiques de psychiatrie de La Réunion

Avec des difficultés à recruter des médecins psychiatres pour les structures médico-sociales, l'ARS Océan Indien finance 3 postes au sein des structures publiques de psychiatrie, orientant 70% de leur temps vers le médico-social. La FEHAP Océan Indien a réalisé un état des lieux des besoins. Un travail de répartition a été fait en coordination avec les adhérents, le CHU et l'EPSMR (Etablissement Public de Santé Mental de La Réunion). Cela a permis des avancées significatives pour la prise en charge des personnes fragilisées. Il apparaît toutefois que le temps obtenu reste insuffisant.

» « L'action des associations à but non lucratif dans le domaine de la santé est remarquable. Elle associe l'exigence, la performance et la responsabilité du privé, participe au service public, favorise l'engagement citoyen par l'implication de ses bénévoles. Les adhérents FEHAP réunissent ces qualités en y ajoutant leur engagement militant. Ceux de l'Océan-Indien s'inscrivent dans le droit fil de ces principes ».

Christian BONNEAU,
Délégué Régional FEHAP
Océan-Indien

★ CHIFFRES CLÉS :

177 établissements et services

28 organismes gestionnaires

9 nouvelles structures adhérentes en 2015

11 réunions de la délégation régionale

6 sessions de formation réparties sur 11 journées

2 assemblées régionales

2 demi-journées

d'informations régionales



PAYS DE LA LOIRE

► « L'investissement des membres de la délégation régionale avec l'appui performant et indispensable de notre chargée de mission est une réalité au quotidien. Le maintien voire le renforcement à un haut niveau de cet investissement est stratégique au regard des contraintes de tout genre que connaissent nos adhérents. »

Philippe MAHEUX,
Délégué Régional FEHAP
Pays de la Loire

★ CHIFFRES CLÉS :

337 établissements et services

125 organismes gestionnaires

24 nouvelles adhésions en 2015

4 réunions de la délégation régionale

4 rencontres régionales

1 Assemblée régionale

Représenter et défendre

Partenaire reconnu et incontesté, la FEHAP Pays de la Loire a participé activement au débat public, tant au niveau régional que départemental. Elle est en effet représentée dans les différentes instances de concertation régionale telles que la CRSA, la CSOS, la commission permanente... mais également dans l'ensemble des groupes de travail, commissions, comités de l'ARS ou des conseils départementaux, ainsi que dans les comités de gestion des Missions Régionales. A ce titre, elle est intervenue, en 2015, sur de nombreuses thématiques : revue annuelle des CPOM, plan triennal, enquête flash, crédits non reconductibles, GCS e-santé, télémédecine...

Informer et fédérer

Tout au long de l'année 2015, la FEHAP Pays de la Loire a proposé à ses adhérents des moments d'échanges et d'information par le biais d'organisation d'événements régionaux :

- Une rencontre à destination des EHPAD intitulée « les enjeux et défis d'une démarche qualité dans l'EHPAD de demain :

stratégie, outils et retours d'expériences » - 70 participants

- Une rencontre plus spécialement dédiée aux administrateurs sur le thème « gouvernance et dirigeance : les nouveaux enjeux et les clés de pilotage des structures privées non lucratives » - 120 participants
- Une rencontre pour les adhérents du secteur domicile - 45 participants
- Un groupe de travail avec les adhérents du secteur sanitaire sur le Plan Triennal
- Une Assemblée régionale portant sur la Réforme de la formation professionnelle et du DPC -100 participants
- Des formations: « Achepter et mettre en place des accords - cadres, dans le cadre de l'ordonnance du 6 juin 2005 » - « Conduire les entretiens d'évaluation et professionnels »

Mise en place de commissions régionales

Afin de répondre aux besoins des adhérents, la FEHAP Pays de la Loire a lancé, en 2015, deux commissions régionales :

la première dédiée aux ressources humaines et la seconde aux structures du secteur « Adultes en situation de handicap ». Pour ces deux commissions, l'objectif est de créer un réseau entre les adhérents et surtout de partager et mutualiser des expériences et des bonnes pratiques. Elles sont animées par les représentants de la FEHAP PDL aux commissions nationales CCN 51 et adultes en situation de handicap.

Déploiement de la SARA Grand-Ouest

Après avoir déposé ses statuts en décembre 2014, la SARA Grand-Ouest (Basse-Normandie - Bretagne - Pays de la Loire) a travaillé à l'élaboration d'un 1er marché en 2015 sur les produits d'incontinence. Afin de pouvoir aider au démarrage et au dynamisme de la SARA Grand-Ouest, les trois régions ont sollicité auprès de leur ARS respective une aide financière. L'objectif est de pouvoir recruter un acheteur chargé de passer les marchés de la SARA Grand-Ouest et d'apporter une expertise « achats » aux établissements qui en auraient besoin.



Accentuer la dynamisation de la vie associative en 2015

Lors de l'Assemblée régionale 2015, les administrateurs ont pu échanger sur le thème « administrateurs / directeurs : Pour un binôme gagnant-gagnant au service de son association ». Cela a également été l'occasion de revenir sur la Loi ESS.

Continuité des réunions en Picardie en réponse aux besoins des adhérents.

Le club RH, tous les trimestres, permet l'échange sur l'actualité des ressources humaines, notamment sur l'actualité de la CCN 51 ; la réforme de la formation professionnelle en présence d'UNIFAF ; la marque employeur FEHAP ... Les réunions au local existent et fonctionnent.

Placer la FEHAP Picardie comme lieu de réflexion éthique et professionnelle

Les Assises régionales APF-FEHAP ont été un temps fort de cette année 2015 et ont réuni pour la 3ème année consécutive plus de 200 participants. Le thème, cette année, était « Les droits et libertés des per-

sonnes face aux logiques organisationnelles ». Un beau moment convivial et interactif sur la journée, qui demeure dans les esprits des participants. Les structures se sont ensuite appuyées sur les outils mis à leur disposition : Quizz de la vie quotidienne et films. Les journées et séminaires sont des moments indissociables de la vie de la FEHAP Picardie et des relations entre adhérents.

Représenter et s'entourer de partenaires pour des actions collectives et associatives

La FEHAP Picardie est représentée et participe au débat public, notamment lors des rencontres trimestrielles avec les trois conseils départementaux et l'ARS en comité des fédérations Privées Non Lucratives. La FEHAP est également présente à la commission régionale de santé et de l'autonomie et dans les commissions spécialisées.

De nombreuses actions ont également été menées avec des partenaires sur le champ de la formation, sur Hôpital numérique ... La FEHAP Picardie a participé activement à la signature avec une centaine d'organisations Picardes, de

la Charte Romain Jacob, sur l'accès à la santé des personnes en situation de handicap.

2015, une réforme territoriale au cœur des préoccupations

Les délégations régionales FEHAP NPDC et Picardie se sont réunies plusieurs fois courant 2015 afin de réfléchir à l'organisation de demain. L'actualité législative avec le projet de loi santé et le projet de loi d'adaptation de la société au vieillissement, a été l'occasion de proposer des réunions à destination des directeurs par secteur ; l'occasion de revenir sur les CPOM, les SPASAD, ou encore sur les autorisations médico-sociales et sanitaires. L'année 2015 s'est clôturée par la rencontre entre les délégués régionaux et Jean-Yves GRALL, DG préfigurateur de l'ARS NPDC-Picardie permettant de partager les positions de la FEHAP NPDC-Picardie et de connaître les axes de travail 2016.

► « L'année 2015 de la délégation régionale FEHAP Picardie a été bien remplie, pleine de promesses et de rencontres. Une année de préparation de la fusion de nos délégations qui a permis d'enrichir nos pratiques. »

Jean Luc HAMIACHE,
Délégué Régional FEHAP
Picardie

★ CHIFFRES CLÉS :

- 80 établissements et services
- 40 organismes gestionnaires
- 4 réunions de la délégation régionale
- 1 Assemblée régionale
- 2 journées d'informations régionales
- 2 nouvelles adhésions en 2015



► « L'année 2015 a permis de poser les bases d'une nouvelle organisation, favorisant le développement d'actions concrètes sur les départements et répondant ainsi aux besoins des adhérents. »

Christian BATUT,
Délégué Régional FEHAP
Poitou-Charentes

★ CHIFFRES CLÉS :

67 établissements et services

29 organismes gestionnaires

4 réunions de la délégation régionale

1 Assemblée régionale

11 rencontres ou groupes de travail impulsés sur les départements

POITOU-CHARENTES

Le déploiement de plans d'actions départementaux

Sur les quatre départements de la région, les délégués départementaux de la FEHAP ont déployé des plans d'actions répondant aux problématiques locales et aux sollicitations des adhérents.

Différentes actions ont été proposées tout au long de l'année 2015 :

- La mise en place de groupes de travail thématiques transversaux, permettant des temps d'échanges sur des problématiques communes (système d'informations, achats, formation...),
- L'organisation de conférences-débat en lien avec l'actualité du secteur (sur la fin de vie par exemple),
- Des rencontres entre acteurs d'un même secteur (domicile...)
- La participation à des salons (stand FEHAP lors de la journée handi-rencontre sur l'emploi des personnes en situation de handicap).

Des enjeux RH

Un groupe RH s'est réuni régulièrement tout au long de l'année 2015. Les participants ont ainsi pu échanger autour des pratiques relatives à la gestion des ressources humaines. Les thématiques suivantes ont notamment été abordées : actualités de la CCN 51, formation professionnelle, qualité de vie au travail, impacts RH relatifs aux fusions d'établissements et services, etc. Ces temps d'échanges ont développé le partage et l'entraide entre adhérents, par le biais, notamment, de mise en commun d'outils de travail (tels que des questionnaires, méthodologie spécifique...).

Audition des quatre mutuelles référencées par la FEHAP :

Dans le cadre de la généralisation de la complémentaire santé, la délégation a proposé l'audition des quatre mutuelles référencées par la fédération. Sur une demi-journée, ces dernières ont pu, à tour de rôle, présenter leur organisation et mettre en valeur la qualité de leurs services. Ce temps a permis d'accompagner les adhérents dans leur réflexion quant au choix d'un opérateur.

L'organisation d'une première rencontre entre acteurs du domicile

A la demande d'un adhérent, la délégation a organisé une rencontre entre acteurs du domicile, pour échanger autour de l'expérience de l'une de nos associations ayant développé un SPASAD. Les SSIAD privés non lucratifs de la région ont été invités. Les échanges ont été extrêmement riches. Après un tour d'horizon de l'actualité du secteur, les participants ont échangé autour de leur quotidien, difficultés, projets à venir.

PROVENCE-ALPES- CÔTE-D'AZUR & CORSE



Représenter et défendre les intérêts des adhérents

En tant que mouvement, la FEHAP Paca-Corse s'attache à être représentée au sein des instances régionales dans le but de promouvoir l'efficacité du modèle privé non lucratif et de défendre les intérêts des adhérents.

Aujourd'hui, la fédération est représentée dans plus de 20 commissions/ groupes de travail en région et ce grâce à l'investissement de plus de 70 adhérents.

La délégation travaille également à la construction d'outils permettant d'organiser la circulation de l'information, via la rédaction de compte-rendu ou de réunion physique, favorisant ainsi la restitution des échanges mais aussi la remontée d'informations essentielles au positionnement régional. Un travail actif auprès des parlementaires a été engagé en 2015 et sera développé en 2016.

Fédérer et répondre aux besoins des adhérents

Par des rencontres individuelles tout au long de l'année et par des temps d'échanges collectifs (réunions des délégations départementales ou des

assemblées régionales), la délégation repère les problématiques des adhérents et tente d'y répondre par la création de groupes de travail ou l'organisation de formations en région. C'est ainsi qu'en 2015 une action collective sur la responsabilité sociale et environnementale a été lancée auprès de 10 adhérents volontaires. Le groupe de travail sur les ressources humaines s'est également développé cette année et se poursuivra en 2016, en travaillant à la fois sur l'actualité du secteur et sur des thématiques spécifiques ciblées par les adhérents.

Action collective sur la RSE en partenariat avec le PRIDES Pôle services à la personne PACA

En lien avec le Conseil Régional qui a lancé un parcours performant et responsable en PACA destiné aux entreprises souhaitant progresser en matière de RSE, la FEHAP et le Pôle service à la personne ont proposé aux adhérents volontaires la création d'un groupe permettant de bénéficier des aides de la région sur ce sujet. Ainsi, à partir d'un diagnostic réalisé au sein de chaque établissement ayant intégré la démarche, des thématiques

prioritaires ont été ciblées afin que des intervenants extérieurs puissent accompagner les structures.

Cet accompagnement individuel est complété par des temps collectifs permettant de mutualiser les expériences de chacun. En 2015, une première action collective a été organisée sur la gestion des déchets. Les autres réunions auront lieu en 2016 sur la communication et la valorisation des projets RSE, la qualité de vie au travail ainsi que les achats responsables.

» « La délégation régionale a pour objectif d'assurer une représentation incontournable du monde non lucratif auprès des pouvoirs publics et de relayer efficacement l'action nationale de la FEHAP dans notre inter région PACA et Corse. Ce travail se réalise grâce à la mobilisation des adhérents dont nous structurons l'action autour de groupes thématiques, ou territoriaux, et avec une pratique permanente de transparence et de dialogue. »

Jean-Luc DALMAS,
Délégué Régional
FEHAP PACA-Corse

★ CHIFFRES CLÉS :

228 établissements et services

154 organismes gestionnaires

17 341 lits et places

13 919 professionnels

Présence et participation à

20 instances régionales

Plus de **70** personnes engagées pour

représenter la FEHAP en région



RHÔNE-ALPES

► « En 2015, la délégation régionale a poursuivi son action de proximité avec de nombreux rendez-vous sur site. Restant à l'écoute des besoins de ses adhérents, elle s'est mobilisée pour défendre activement le secteur privé non lucratif et pour lui donner une plus grande visibilité auprès du grand public. »

Dominique MONTEGU,
Déléguée Régionale
FEHAP Rhône-Alpes

★ CHIFFRES CLÉS :

- 330** établissements et services
- 135** organismes gestionnaires
- 15** nouveaux établissements et services
- 28** rendez-vous individuels sur site
- 13** réunions thématiques
- 4** sessions de formation organisées en région
- 2** établissements primés aux Trophées de l'innovation 2015
- 1** Assemblée régionale

S'investir dans la concertation régionale

En 2015, la FEHAP Rhône-Alpes a renforcé son rôle de représentation avec 16 réunions de concertation avec l'ARS et une réunion avec le Conseil régional. Ces réunions ont porté sur des sujets variés : avenants aux Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens, Hôpital Numérique, refonte des dossiers d'autorisations, rencontres bilatérales avec la direction générale de l'ARS, concertations inter-fédérations... La FEHAP s'est notamment fortement mobilisée pour soutenir ses adhérents Soins de Suite et de Réadaptation (SSR) dans un contexte instable.

Réunir, partager, fédérer

L'année 2015 a vu se poursuivre les nombreuses réunions d'échanges proposées aux adhérents sur les ressources humaines, la démarche qualité, le secteur SSR, le secteur personnes âgées. Le colloque du 2 juillet 2015 a notamment constitué un temps fort pour les adhérents de ce secteur avec un focus sur les projets de loi et sur le développement des SPASAD (services d'aide et de soins à domicile). La dynamique

sur la vie associative s'est poursuivie avec le colloque des administrateurs qui s'est réuni autour des thématiques des coopérations et sur la responsabilité des administrateurs.

Renforcer la visibilité auprès du grand public

La FEHAP a été présente sur plusieurs salons et événements régionaux : salon de l'emploi et de la formation infirmier, Séminaire national des internes en santé publique, Forum de l'emploi dans l'économie sociale et solidaire et participation à une conférence sur le Salon Préventica. Autant d'occasions de faire connaître nos structures et les perspectives d'emploi offertes par le secteur privé non lucratif.

Succès pour la première réunion des adhérents du secteur handicap

35 personnes étaient réunies le 4 novembre 2015 pour approfondir l'actualité du secteur du handicap et échanger sur la politique de l'ARS pour 2016 en présence de Mme Lecenne, directrice handicap et grand âge à l'ARS Rhône-Alpes. Cette réunion très appréciée sera reproduite en 2016, sur d'autres thèmes.

Poursuite de notre mobilisation auprès des parlementaires

La FEHAP Rhône-Alpes a rencontré la députée Joëlle Huillier, rapporteur du projet de loi d'adaptation de la société au vieillissement et le député Michel Issindou. Ces deux rencontres ont permis de mieux faire connaître les propositions d'amendements portées par la fédération et impactant les adhérents, dans un climat d'écoute et d'échanges constructifs.

Imprimeur :
Imprimerie Trollé
Chemin de la Houssoye
62870 Buire-le-Sec



Dans le cadre de notre démarche RSE ce rapport est imprimé sur du papier recyclé.

Mise en page : Majed Khreim - Infographiste



FÉDÉRATION DES ÉTABLISSEMENTS
HOSPITALIERS & D'AIDE À LA PERSONNE
PRIVÉS NON LUCRATIFS

179 rue de Lourmel - 75015 Paris - 01 53 98 95 00 - www.fehap.fr

